L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure

Julie Dalaison

▶ **To cite this version:**

Julie Dalaison. L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure. Julie Dalaison. Espaces et pouvoirs de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy., pp.203-237, 2007. halshs-01429184

HAL Id: halshs-01429184
https://shs.hal.science/halshs-01429184

Submitted on 10 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESPACES ET POUVOIRS DANS L'ANTIQUITÉ
DE L'ANATOLIE À LA GAULE

HOMMAGES À BERNARD RÉMY

TEXTES RÉUNIS ET ÉDITÉS PAR JULIE DALAISON

LES CAHIERS DU CRHIPA N° 11

Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité
De l'Anatolie à la Gaule

Hommages à Bernard Rémy

Textes réunis et édités par Julie Dalaison

CRHIPA

2007

SOMMAIRE

PRÉFACE.....7

PUBLICATIONS DE BERNARD RÉMY.....9

LE STATUT DE L'OFFRANDE : ENTRE PRATIQUES « GAULOISES » ET « ROMAINES » DE DÉDICACE DES OBJETS
MICHEL ABERSON.....35

MORGINNO > MOIRANS : *NIHIL OBSTAT IN SONO*
CHRISTIAN ABRY.....49

AELIUS À MYTILÈNE
MICHEL AMANDRY.....53

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE M. AURELIUS MASCULUS, LA *SAECULI FELICITAS* ET LA « CRISE » DE CEMENELUM
PASCAL ARNAUD.....59

LES PACTUMEII DE LA « CONFÉDÉRATION CIRTÉENNE » SOUS LE HAUT-EMPIRE
FRANÇOIS BERTRANDY.....73

BORNES-TÉMOINS TOPONYMIQUES AUX CONFINS DU TERRITOIRE DES CEUTRONS
HUBERT BESSAT.....105

UNE INSCRIPTION FUNÉRAIRE INÉDITE DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE (LANDES)
JEAN-PIERRE BOST ET GEORGES FABRE.....115

AMASTRIS, MÉTROPOLE MARITIME À L'ÉPOQUE ROMAINE
FRÉDÉRIQUE BRENIER.....125

HAMAXITOS EN TROADE
ALAIN BRESSON.....139

APOSTILLES À UNE ÉNIGME : LE STATUT JURIDIQUE DES MEMBRES DE LA *FAMILIA PUBLICA* D'OSTIE (*C.I.L.* XIV, 255)
MIREILLE CÉBEILLAC-GERVASONI.....159

L'ACTIVITÉ CULTUELLE DES GOUVERNEURS DANS LES PROVINCES ROMAINES DES ALPES OCCIDENTALES (ALPES GRAIES ET POENINES, COTTIENNES ET MARITIMES)
SIMINA CIBU.....169

LES PRÉFETS DES VÉHICULES
SYLVIE CROGIEZ-PÉTREQUIN.....187

L'ATELIER MONÉTAIRE DE NICOPOLIS EN ARMÉNIE MINEURE
JULIE DALAISON.....203

RELIGION ET SOCIETÉ : LES FÊTES D'HÉCATE ET DE ZEUS À STRATONICÉE DE CARIE
PIERRE DEBORD.....239

LES ALEXANDRES D'ARGENT DE MYLASA AU TRIDENT ET À LA BIPENNE COMBINÉS
FABRICE DELRIEUX.....251

VARIA PROCURATORIA
SÉGOLÈNE DEMOUGIN ET XAVIER LORIOT.....279

PATRONAGE ET LIENS PERSONNELS : LES COLONIES DE LA CÔTE ALBANAISE ET LES GRANDS HOMMES DU TRIUMVIRAT ET DE L'ÉPOQUE D'AUGUSTE
ÉLISABETH DENIAUX.....289

L'ÉCRITURE DES INSCRIPTIONS ROMAINES : ROYANS, VALENCE, DIE, TRICASTIN, BARONNIES
HENRI DESAYE.....297

LA DÉDICACE DU CHEVAL DE BRONZE DU DÉPÔT DE NEUVY-EN-SULLIAS (CARNUTES) : LE CELTIQUE « CONTRE » LE LATIN ?
MONIQUE DONDIN-PAYRE.....307

LE *SUFFRAGIUM LEGIONIS* : UNE FORME D'EXPRESSION DES SOLDATS DANS L'ARMÉE IMPÉRIALE
PATRICE FAURE.....319

PUBLIUS CORNELIUS P. F. LENTULUS MARCELLINUS, UN CONSUL SANS HISTOIRE
MARIE-CLAIRE FERRIÈS.....333

L'AVIS DES SOLDATS EN CAMPAGNE EN GRÈCE ANCIENNE
ALAIN FOUCHARD.....343

EX-VOTO EN PLOMB DES ENVIRONS DE GRENOBLE : CULTES A VULCAIN ?
JEAN-PASCAL JOSPIN.....355

NOTES DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE AFRICAINE
YANN LE BOHEC.....363

STATIO LUCENSIS
PATRICK LE ROUX.....371

DEUX TRÉSORS DE MONNAIES ROMAINES DÉCOUVERTS EN HAUTE-TARENTAISE
OLIVIER LEMPEREUR.....383

LE RÈGLEMENT DU *CAMPUS PECUARIUS* D'AIX-LES-BAINS
PHILIPPE LEVEAU.....405

LES DIEUX « CONSERVATEURS » : DIOCLÉTIEN ET LA TRADITION
JEAN-PIERRE MARTIN.....415

IL REIMPIEGO DI *C.I.L.* XI, 6956-6957 E UNA NUOVA DEDICA A MASSIMIANO DA *LUNA*
GIOVANNI MENNELLA.....429

DIEUX, DÉVOTS ET TEMPLES EN CITÉ DES TONGRES
MARIE-THÉRÈSE RAEPSAET-CHARLIER.....441

TACITE, LES « PROVINCES PUBLIQUES » ET LE POUVOIR IMPÉRIAL
DANIÈLE ROMAN ET YVES ROMAN.....461

PETITE CONTRIBUTION ÉPIGRAPHIQUE À LA SOLUTION D'UN MYSTÈRE HISTORIQUE, L'ADOPTION DE L. AELIUS PAR HADRIEN
YVES ROMAN.....469

LA CONQUÊTE DE LA NARBONNAISE : RETOUR SUR LES SOURCES
MICHEL TARPIN.....477

NOTULE ADDITIONNELLE À L'ARTICLE DE MICHEL TARPIN : POLYBE ET LES MILLIAIRES DE LA *VIA DOMITIA*
PASCAL ARNAUD.....503

CHEVALIER OU CAVALIER, SOLDAT OU MEMBRE DU SÉNAT LOCAL ?
FRANÇOIS WIBLÉ.....507

BIBLIOGRAPHIE.....515

L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure

Julie DALAISON[*]

La cité de Nicopolis ad Lycum en Arménie Mineure correspond aujourd'hui au site de Yeşilyayla, anciennement Piurkh, en Turquie[1].

Cette ville a été le siège d'un atelier monétaire, de petite taille, au I^er^ siècle p.C. et a émis des monnaies, aussi bien lorsqu'elle appartenait à un royaume indépendant mais client de Rome sous Aristobule, que lorsque celui-ci est passé sous administration directe, en tant que district de l'empire romain sous Trajan, Marc Aurèle et Lucius Vérus.

Le nom de la cité n'apparaît ni sur les monnaies d'Aristobule, ni sur certaines pièces de Trajan émises au nom du *koinon* d'Arménie Mineure. Cependant, étant donné qu'aucun autre atelier monétaire n'a été identifié dans cette zone, on peut penser, avec une quasi certitude, que toutes les pièces ont été frappées à Nicopolis, capitale du royaume puis du district et du *koinon* d'Arménie Mineure.

Les pièces portent toutes des légendes en grec et, au droit, le portrait de l'autorité émettrice. Seules les monnaies émises à partir de Trajan sont à classer dans la catégorie des « impériales grecques » ou « provinciales romaines » et ont été frappées avec l'autorisation du pouvoir impérial. Pour autant, déjà sous Aristobule, la titulature de l'empereur régnant – Néron ou Titus – figurait sur les revers de certaines pièces, ce qui montre bien la dépendance du royaume vis-à-vis de Rome.

En préambule à cette étude, il convient de faire quelques remarques concernant l'élaboration du catalogue. Tout d'abord, certains musées et publications continuent à classer les monnaies d'Aristobule à Chalcis, puisque celui-ci en est originaire et y retourne en 72 p.C. Des critères stylistiques sont souvent mis en avant : les monnaies d'Aristobule ressemblent à celles de son père Hérode, souverain de Chalcis jusqu'en 49[2]. Cependant, il est difficilement concevable d'imaginer qu'Aristobule régnait en Arménie Mineure, alors que ses monnaies étaient frappées à Chalcis. La

[*] Maître de conférences à l'Université Lumière-Lyon II.

[1] Voir entre autres Boré 1840, pp. 365-370 ; *S.P.* II, p. 305 ; Grégoire 1909, pp. 33-37 ; *Recueil*, p. 134 ; Olshausen et Biller 1984, p. 151, 242.

[2] Les auteurs du *R.P.C.* 1 (p. 570) et 2 (p. 246) hésitent encore entre Chalcis et Nicopolis. Sinon voir Hennin 1830, pp. 260-261 ; Cumont 1900a, pp. 484-485 ; Kahrstedt 1910, p. 304 ; Kokkinos 1998, pp. 311-312.

parenté stylistique peut simplement s'expliquer par le fait que le souverain serait venu à Nicopolis accompagné de graveurs originaires de Chalcis.

Ensuite, une deuxième difficulté a longtemps résidé dans l'identification de la ville mentionnée sur le revers des monnaies. Le nom de Nicopolis est en effet très fréquent dans l'Antiquité et les auteurs[3] ont souvent cru que les monnaies se rapportaient à la cité de Nicopolis-Emmaüs en Judée. Cependant, depuis la démonstration de Fr. Imhoof-Blumer[4], il a été clairement établi que ces pièces provenaient d'Arménie Mineure.

Enfin, le dernier problème a résidé dans le fait que certains musées ne classent pas les monnaies émises au nom du *koinon* avec les pièces de Nicopolis, alors que le *Recueil* rangeait déjà ces pièces avec celles de la cité[5].

Avant de dresser le catalogue des monnaies et d'en faire un commentaire tant numismatique que stylistique, il est nécessaire de présenter rapidement le cadre historique et la répartition de la production monétaire dans le temps.

I. Chronologie des émissions

L'histoire de la cité de Nicopolis et de l'Arménie Mineure aux deux premiers siècles de notre ère, bien qu'elle fasse encore l'objet de quelques débats, tend à être de mieux en mieux connue. Il ne s'agit pas ici de faire un historique précis de cette région depuis Mithridate Eupator jusqu'à la période byzantine, puisque l'atelier monétaire n'a fonctionné que durant une centaine d'années et que cela nous emmènerait beaucoup trop loin du sujet et pourrait faire l'objet d'un article à part entière. Au cours du temps, cet espace a connu des statuts différents et il faut tenter ici de donner les grandes lignes de son évolution administrative et historique, afin de mieux comprendre le rôle et l'importance de la cité de Nicopolis comme centre d'un atelier monétaire.

---

[3] Belley 1764, pp. 294-306 ; Leake 1856, p. 91 ; Mionnet 1811, 5, 2, pp. 550-551 ; Mionnet 1821, supplt. 3, 2, p. 377 ; Mionnet 1836, supplt. 8, 2, p. 376 ; Hamburger 1899, p. 72 ; Hill 1914, p. 169.

[4] F. de Saulcy en 1874 (pp. 173-176) écrivait déjà que les monnaies de Trajan n'avaient pas un style syrien. Imhoof-Blumer 1901-1902, pp. 3-4 ; Reinach 1914, pp. 133-137 ; *Recueil*, pp. 134-135.

[5] En revanche, les auteurs du *Recueil* n'avaient pas classé les monnaies de Marc Aurèle et Lucius Vérus à Nicopolis et la monnaie d'Hadrien (p. 137, n° 9) a été attribuée par M. Amandry à Germanicopolis en Cilicie. Il y a aussi une pièce d'Hadrien dans la *S.N.G. von Aulock* (n° 6791) et deux à Londres (1977-12-2-3 et 1978-12-24-1) qui ont elles aussi été frappées à Germanicopolis.

A. Cadre historique : Nicopolis aux I^er^-II^e^ siècles p.C.

La cité de Nicopolis[6], fondée par Pompée sur le site de sa victoire décisive sur Mithridate Eupator afin d'y installer des vétérans et des blessés[7], a été placée sous l'autorité de différents souverains (dont parfois Rome) pour finalement aboutir dans les mains de son dernier roi Aristobule, en 54 p.C., sous Néron. Depuis l'action de Pompée dans la région, cette zone a été considérée comme dépendante et cliente de Rome, ce qui est toujours le cas sous Aristobule lorsque la cité commence à émettre des monnaies.

Aristobule, fils d'Hérode de Chalcis et arrière petit-fils d'Hérode le Grand par Aristobule, a été mis sur le trône d'Arménie Mineure, en remplacement de Cotys[8], mort ou évincé par les autorités romaines[9].

Après la première campagne de Corbulon, qui aboutit en 57-58 à placer à la tête de l'Arménie Majeure le roi proromain Tigrane, et avant la défaite de Rhandeia en 62, qui permet aux Parthes de réinstaller Tiridate sur le trône, Aristobule et les autres souverains des territoires limitrophes de l'Arménie Majeure obtiennent des bouts de ce royaume afin d'aider Tigrane dans sa lutte contre les Parthes[10]. Le royaume donné à Aristobule en 54 est donc augmenté par une part de l'Arménie Majeure au tournant des années 60[11].

---

[6] La cité, comme le montre la *Table de Peutinger*, l'*Itinéraire d'Antonin* ou encore les milliaires découverts dans cette zone, se situe à un carrefour de routes importantes mettant en relation le centre de l'Anatolie, mais aussi la côte du Pont-Euxin, avec la frontière de l'Arménie Majeure (pour les milliaires voir : *C.I.L.* III, 1, 306 [= Boré 1840, p. 370 = *I.L.S.*, 8904 = *I.G.L.A.M.*, 1814b = Cumont 1905, pp. 201-202] ; *C.I.L.* III, 2, 6057 [= *I.G.L.A.M.*, 1814d = Hogarth & Munro 1893, p. 727 = *S.P.* II, p. 314 = French 1988, n° 929] ; *C.I.L.* III, 1, 235 [= Boré 1840, p. 379] ; French 1988, n° 933, 934 et 935 ; Grégoire 1909, pp. 33-34).

En revanche, les vestiges archéologiques sont assez peu nombreux dans la cité et aucune campagne de fouilles n'a été menée dans la ville (Boré 1840, pp. 365-370 ; Hogarth & Munro 1893, pp. 725-727 ; Cumont 1900b, pp. 11-13 ; *S.P.* II, pp. 308-312 ; Grégoire 1909, pp. 33-37 ; Olshausen et Biller 1984, p. 151).

Quant aux sources épigraphiques, outre les milliaires, elles sont elles aussi assez restreintes, mais apportent quelques renseignements intéressants sur la vie et les institutions de la cité, comme nous le verrons plus loin.

[7] App., *Mithr.*, 105.494 ; DC. 36.50 ; Oros., *Hist.*, 6.4.7 ; Str. 12.3.28.

[8] DC. 59.12 ; Jos., *A. J.*, 19.338 ; Tac., *An.*, 11.9.

[9] Jos., *A. J.*, 20.158 ; Jos., *B. J.*, 2.252.

[10] Tac., *An.*, 13.6-7 et 14.26.

[11] Saulcy 1882, pp. 340-345 ; Babelon 1883, pp. 145-146 ; Cumont 1900a, pp. 484-485 (l'hypothèse de l'auteur selon laquelle Aristobule serait en même temps roi d'Arménie Mineure et roi de Chalcis paraît totalement improbable du fait du grand éloignement géographique des deux royaumes) ; *S.P.* II, pp. 305-306 ; Cumont 1923, p. 115 ; *Recueil*, pp. 134-135 ; Bosch 1933, p. 44 ; Broughton 1938, p. 506 ; Magie 1950, pp. 554-557 ; Wilson 1960, pp. 491-517 ; Pani, 1972, pp. 222-

Aristobule règne sur l'Arménie Mineure en compagnie de son épouse, la reine Salomé, qui apparaît sur le revers de certaines monnaies (n° 2-4). Jusqu'aux travaux de N. Kokkinos en 1986 et 1998, les auteurs avaient toujours pensé qu'il s'agissait de la fille d'Hérodias, celle qui aurait dansé devant son beau-père Antipas, afin d'obtenir la tête de Jean-Baptiste réclamée par sa mère. Les écrits de N. Kokkinos[12], en essayant de déterminer les dates de naissance des différents protagonistes, proposent en fait de voir dans la Salomé d'Arménie Mineure, qui aurait effectivement dansé devant Antipas, une fille d'Antipas – et non d'Hérodias – appelée Hérodias-Salomé. Cette hypothèse, si elle paraît séduisante au premier abord, ne saurait être retenue dans sa totalité, aussi convient-il de reprendre les différents arguments de N. Kokkinos et de voir en quoi ils sont critiquables.

Pour cela, il faut se plonger dans la généalogie, fort complexe, des Hérodiens[13], les descendants d'Hérode le Grand de Judée[14].

N. Kokkinos essaie dans un premier temps de déterminer la date de naissance d'Aristobule, fils d'Hérode de Chalcis et de Mariamme. Il s'appuie à cet effet sur un passage de Flavius Josèphe qui évoque une lettre donnée par Claude le 28 juin 45 aux ambassadeurs de Judée et dans laquelle il transmet ses salutations au roi Hérode et à Aristobule qualifié de « jeune »[15]. N. Kokkinos traduit ce passage par « le jeune Aristobule » et en déduit que ce dernier, ne pouvant avoir plus de 13 ans en 45, serait né vers 32-33. Cependant, le passage de Flavius Josèphe doit être traduit par « Aristobule le Jeune », sans doute pour le distinguer de son grand-père et de son oncle homonymes. Du coup, cette phrase ne permet en aucun cas de déterminer sa date de naissance et il peut être né bien avant. N. Kokkinos donne alors un second argument : puisqu'à la mort d'Hérode de Chalcis en

---

228 ; Bosworth 1976, pp. 63-78 ; Chaumont 1876, pp. 107-108 ; Mitford 1980, pp. 1175-1177 ; Rémy 1986a, p. 39 ; Leschhorn 1993, pp. 144-149 ; Marek 1993, pp. 59-62 ; Sartre 1995, pp. 172-173 ; *R.P.C.* 1, p. 570 ; *R.P.C.* 2, p. 246.

[12] Kokkinos 1986, pp. 33-50 ; Kokkinos 1998, pp. 162-164, 206-240 (chap. 8), 264-340 (chap. 10).

[13] Saulcy 1882, pp. 340-345 ; Wilcken 1895, col. 910 ; Macler 1907, pp. 615-625 ; Reinach 1914, pp. 139-143, 153-157 ; Golikov 1931, pp. 8-10 ; *P.I.R.*^{2}, I, p. 206, n° 1052 ; Reifenberg 1935, col. 169-176 ; Reifenberg 1953, pp. 11-12 ; Reifenberg 1969, pp. 24-25 ; Sullivan 1977, pp. 305-308, 310-313, 317-345 ; Meshorer 1982, pp. 170-171 ; Bringmann 1996, col. 1105-1106 ; Goodman 1996, pp. 741-746 ; Bowie & Ameling 1998, col. 460 ; Meshorer 2001, pp. 179-182 ; Sartre 2001, pp. 536-551 ; Wandrey 2001, col. 1262-1263.

[14] Hérode le Grand a été marié au moins quatre fois. Avec Mariamme I, il a eu 5 enfants dont Aristobule ; avec Mariamme II, il a eu Hérode ; avec Malthace, il a eu 3 enfants dont Antipas et Olympias ; et avec Cléopâtre, il a eu 2 fils dont Philippe.

[15] Jos., *A. J.*, 20.11-14.

49, ce n'est pas son fils qui lui succède, mais son neveu le futur Agrippa II[16], ceci prouverait qu'Aristobule était trop jeune pour monter sur le trône, de même qu'Agrippa II avait été jugé trop jeune par Claude en 44 pour succéder à son père Agrippa I (ce dernier avait alors 54 ans et son fils 17 ans)[17]. Cependant, cet argument n'est pas très convaincant, car Agrippa II abandonne Chalcis pour un territoire plus grand en 53 et le royaume, qui passe sous gouvernement direct de Rome, n'est pas donné à Aristobule – alors assez âgé, puisqu'il aurait au moins 21 ans, si on suit N. Kokkinos, et puisqu'il est de toute façon fait roi d'Arménie Mineure l'année suivante. On peut plutôt voir dans la politique romaine une volonté de casser la succession naturelle des souverains, de bien leur montrer qu'ils sont à la tête de royaumes-clients de Rome et qu'ils sont nommés dans tel ou tel territoire, comme de simples fonctionnaires romains. Du coup, l'âge n'est pas un critère déterminant. Ces différentes critiques font qu'Aristobule peut être né bien avant 32-33 et s'être marié bien avant 50.

N. Kokkinos part du principe que les hommes se marient vers 17 ans, les filles vers 12 ans et que les couples ont leur premier enfant un an après leur mariage. Cette théorie est sans doute vraie dans la majorité des cas. Cependant, il ne faut pas oublier que certains mariages peuvent avoir lieu plus tard, pour des raisons politiques et dynastiques et que dans les listes des enfants données par les auteurs antiques les enfants morts en bas âge, ce qui était assez fréquent, ne sont généralement pas pris en compte. On rencontre ainsi parfois des couples qui n'ont eu qu'un seul enfant, celui-ci n'étant pas forcément né la première année du mariage.

N. Kokkinos, voulant coller absolument à sa chronologie d'Aristobule, rencontre alors un problème concernant la date de naissance de sa mère, Mariamme. Elle est la fille d'Olympias, une des filles d'Hérode le Grand, qui, à la mort de son père en 4 a.C., devait avoir au moins 12 ans, puisque celui-ci ne laissait aucune fille célibataire. Si on considère des fourchettes chronologiques assez larges, Mariamme a dû naître vers 2 a.C., se marier vers 10 p.C. et donner naissance à Aristobule vers 12 p.C. Cette date paraît vraisemblable, si l'on est convaincu qu'Aristobule n'était pas « jeune » en 45.

Quant à Hérode de Chalcis, frère d'Agrippa I, il a dû naître dans les années 10 a.C.[18] et se serait alors marié une première fois vers 20 ans. Il

[16] Jos., *A. J.*, 20.104 ; Jos., *B. J.*, 2.217-223.

[17] Jos., *A. J.*, 19.353-363 ; Jos., *B. J.*, 2.217-223. Les dates d'Agrippa I et de ses enfants sont les seules connues avec certitude. Agrippa I, frère d'Hérode de Chalcis, est né en 11 a.C. ; Agrippa II est né en 27 p.C., Bérénice – la seconde femme d'Hérode de Chalcis – en 28, Mariamme en 34 et Drusilla en 38.

[18] Jos., *A. J.*, 17.12 ; Jos., *A. J.*, 18.134-137 ; Jos., *B. J.*, 1.552. Dans ces passages, l'auteur donne la liste des enfants d'Aristobule, fils d'Hérode le Grand, mais il ne mentionne pas toujours les enfants dans le même ordre, ce qui ne permet pas de

n'aurait eu qu'un fils parvenu à l'âge adulte, Aristobule. Il se remarie ensuite avec sa nièce Bérénice autour de 44 et a deux autres fils : Berenicianus et Hyrcan[19]. La différence d'âge entre les enfants des deux lits n'est pas un problème et ne plaide pas forcément en faveur d'une naissance plus tardive pour Aristobule.

Le deuxième aspect sur lequel se penche N. Kokkinos est celui de la biographie de Salomé. Celle-ci est la fille d'Hérodias – fille d'Aristobule et sœur d'Agrippa I et d'Hérode de Chalcis – et d'Hérode, fils d'Hérode le Grand. Ce dernier est souvent appelé Hérode Philippe, mais cette dénomination n'est pas correcte, dans la mesure où elle n'est attestée nulle part et procède d'un mélange entre les renseignements fournis par Flavius Josèphe – qui l'appelle Hérode – et par les Évangiles – qui parlent de Philippe. N. Kokkinos suppose que les filles d'Aristobule, Hérodias et Mariamme, seraient nées avant les garçons et donc avant 11 a.C. et après 15, date supposée du mariage de leur père. Cependant, cette hypothèse n'est pas vérifiable et elles sont de toute façon nées avant 8 a.C. Quoi qu'il en soit, si Hérodias est née entre 13 et 8 a.C., elle a pu se marier entre 1 a.C. et 5 p.C. et Salomé a pu naître entre 2 et 7 p.C., voire plus tard, si on suppose qu'elle n'est pas le premier enfant du couple, mais le seul survivant. Elle ne serait qu'un peu plus âgée que son futur mari Aristobule, ce qui n'est pas forcément choquant, d'autant plus qu'elle a été mariée une première fois. On sait qu'Hérodias a abandonné son mari Hérode après la naissance de Salomé[20], mais on ne peut dater avec précision cet événement, puisque l'on ne connaît pas la date de la mort d'Hérode, qui aurait pu constituer un *terminus ante quem*. Flavius Josèphe écrit que Salomé a été mariée une première fois au tétrarque Philippe, autre fils d'Hérode le Grand, avant d'épouser Aristobule après la mort de son mari en 33-34[21]. Aristobule aurait été alors âgé d'une vingtaine d'années, ce qui est tout à fait plausible. Cependant, N. Kokkinos, qui trouve bizarre que Philippe ait attendu si longtemps pour se marier – il aurait été âgé d'une quarantaine d'années[22]

---

donner la succession chronologique des enfants avec précision. Dans *B. J.*, 1.552, l'auteur cite tous les enfants et mentionne d'abord les garçons (Hérode de Chalcis, Agrippa I et Aristobule) puis les filles (Hérodias et Mariamme). Ceci dit, il n'est pas forcément sûr que les enfants soient nés exactement dans cet ordre. De toute façon, ils sont nés avant 8 a.C., date à laquelle Aristobule est condamné à mort par son père.

[19] Jos., *A. J.*, 19.277 ; Jos., *A. J.*, 20.104 ; Jos., *B. J.*, 2.217-223.

[20] Jos., *A. J.*, 18.134-137.

[21] Jos., *A. J.*, 18.134-137.

[22] Ce mariage tardif est en effet surprenant. On peut penser que Flavius Josèphe ne mentionne pas d'autre femme pour Philippe, si son mariage précédent ne lui a pas donné d'enfants viables et si sa femme n'a pas joué ensuite de rôle. Il est aussi possible que Philippe ait attendu pour se marier, en raison de l'intérêt que les autres tétrarques manifestaient pour son royaume et afin de bien contrôler sa

que l'on situe le mariage plutôt dans la première ou dans la seconde moitié des années 10, selon la date de naissance retenue pour Salomé –, s'appuie sur les Évangiles qui parlent de Philippe comme premier mari d'Hérodias et suppose qu'il a épousé sa nièce et belle-sœur dès la naissance de Salomé qu'il place vers 1 a.C.[23]. Il sous-entend ainsi que Flavius Josèphe s'est trompé et que ce n'est pas Salomé mais Hérodias qui a épousé le tétrarque Philippe. Hérodias aurait de ce fait été mariée trois fois. Cependant, on peut douter de cette hypothèse dans la mesure où Flavius Josèphe est une source habituellement fiable, en tout cas considérée comme mieux informée que les auteurs des Évangiles, d'autant plus que ceux-ci avaient sans doute une intention édificatrice et moralisatrice[24], visant à montrer la turpitude d'Hérodias, présentée comme la principale responsable de la décollation de Jean-Baptiste. Il est en réalité fort possible qu'Hérodias ait abandonné son premier mari encore vivant vers 10 p.C. et qu'elle se soit seulement remariée avec Antipas vers 35. Il semble donc que les Évangiles soient à manier avec une extrême précaution, d'autant plus que l'union d'Hérodias et Antipas, qui n'est vraisemblablement pas un mariage d'amour, peut s'expliquer par le contexte politique des années 33-34. En effet, Philippe vient de décéder et son royaume est convoité par les autres tétrarques : Agrippa I, le frère d'Hérodias, et Antipas – fils d'Hérode le Grand – leur oncle. On peut supposer que les deux hommes ont essayé d'utiliser Hérodias, mère de Salomé la veuve de Philippe, mort sans enfants, pour contrôler l'autre et tenter de récupérer le royaume[25]. En mariant sa sœur avec Antipas, Agrippa I pouvait espérer connaître les manœuvres de son beau-frère et inversement. L'utilisation des femmes dans la politique dynastique était fréquente et est un argument plausible pour expliquer ce mariage tardif. Il semblerait qu'Hérodias, présentée comme une ambitieuse et une intrigante, ait

succession. Ceci dit, il n'a pas non plus eu d'enfants avec Salomé, mais celle-ci est ensuite connue pour s'être remariée, ce qui explique peut-être qu'elle soit citée par Flavius Josèphe. On peut aussi supposer que l'hypothétique première femme de Philippe pouvait ne pas être une princesse hérodienne et de ce fait avoir moins retenu l'attention de l'auteur.

[23] Comme nous l'avons vu précédemment, cette date de 1 p.C. est sans doute un peu trop haute.

[24] Ils pensaient peut-être qu'il était plus scandaleux de présenter une Hérodias se remariant directement après la mort de son mari et non une vingtaine d'années après l'avoir quitté. Comme Philippe venait de décéder, il faisait alors un « candidat » plus idéal qu'Hérode. D'ailleurs les Évangiles, à la différence de Flavius Josèphe, ne précisent pas qu'Hérodias a abandonné son mari et sont peut-être plutôt choqués par la nouvelle consanguinité de ce remariage (Hérodias épouse au moins deux de ses oncles).

[25] Jos., *A. J.*, 18.106-119.

finalement choisi le parti de son mari, qu'elle dut le suivre en exil après le don par Caligula du royaume de Philippe à Agrippa I en 38-39[26].

Reste alors à voir le problème de l'identité de la fillette ayant dansé devant Antipas pour obtenir la tête de Jean-Baptiste. Cet épisode n'est évoqué que par les Évangiles[27]. Le nom de la fille d'Hérodias, Salomé, n'est par ailleurs donné que par Flavius Josèphe. Ce sont donc les auteurs et les exégètes postérieurs qui ont fait le rapprochement entre les deux et rien ne prouve que ce soit effectivement Salomé qui ait dansé devant Antipas. De plus, dans l'Évangile de Marc, qui est le plus ancien, il semblerait que l'on puisse traduire la phrase concernant cet épisode soit par « la fille d'Hérodias », soit plutôt par « sa fille Hérodias ». Dans ce cas, il s'agirait alors d'une fille d'Antipas qu'il aurait eue de son premier mariage avec Phasaelis, la fille d'Arétas IV de Nabatène, répudiée lors de son mariage avec Hérodias. De plus, la personne dansant devant Antipas, aux environs de 35, est une très jeune-fille, ce qui n'est pas le cas de Salomé, née dans la première décennie du siècle. Du coup, et sur ce point seulement, on peut suivre N. Kokkinos, et penser que l'enfant qui danse devant Antipas, si cet événement est véridique, est une fille d'Antipas par son premier mariage, sans doute nommée Hérodias, même si elle n'apparaît pas chez Flavius Josèphe. En revanche, contrairement à ce qu'écrit N. Kokkinos, on ne peut dire qu'elle s'appelle Hérodias-Salomé, puisque ce nom composé n'apparaît nulle part. Ici, c'est l'auteur qui essaie de synthétiser et manipuler les sources littéraires et numismatiques pour les faire coller à son hypothèse de départ qui est que Salomé, la fille d'Hérodias, n'a joué aucun rôle historique : elle n'aurait pas dansé devant Antipas et n'aurait épousé ni Philippe, ni Aristobule. En réalité, la démonstration de N. Kokkinos est circulaire et ne peut en aucun cas être admise dans son ensemble.

Pour résumer, les souverains présents sur les monnaies de Nicopolis sont donc bien Aristobule et Salomé, connus par Flavius Josèphe. Aristobule serait né vers 12 et Salomé, la fille d'Hérodias, entre 3 et 7. Elle aurait tout d'abord épousé Philippe et, à sa mort en 33-34, elle aurait été mariée à Aristobule, avec lequel elle a eu trois enfants : Hérode, Agrippa et Aristobule. Salomé, en revanche, n'est en aucun cas la danseuse aux voiles des Évangiles, qui, si elle a réellement existé, est sans doute une autre princesse hérodienne du nom d'Hérodias, née vers 28 et fille d'Antipas.

En 71-72 p.C., le royaume d'Arménie Mineure, annexé par les Romains, est rattaché à la province de Cappadoce et Aristobule reçoit en compensation Chalcis, l'ancien royaume de son père, passé entre temps entre les mains d'Agrippa II puis des Romains. Ce changement est bien daté par

[26] Jos., *A. J.*, 18.242 ; Jos., *B. J.*, 2.182.
[27] Luc 3.19-20 et 9.7-9 ; Marc 6.17-29 ; Matthieu 14.1-12.

les monnaies de Nicopolis[28] et se trouve confirmé par un passage de Flavius Josèphe[29] qui écrit qu'Aristobule roi de Chalcis apporte son aide à Vespasien dans la conquête de la Commagène. On pourrait aussi penser que l'Aristobule mentionné à Chalcis en 72 est le fils d'Aristobule d'Arménie Mineure : Vespasien aurait alors attendu la mort du souverain régnant pour annexer son royaume. Cependant, rien de précis ne vient confirmer cette hypothèse et on ne voit pas bien pourquoi les Romains auraient eu besoin de donner Chalcis qui leur appartenait, alors qu'ils ne spoliaient pas réellement le fils d'Aristobule qui n'était pas encore roi. En outre, Vespasien, qui annexe peu de temps après la Commagène, n'attend pas la mort de son souverain. Il semble donc qu'il s'agit du même Aristobule qui règne d'abord en Arménie Mineure puis à Chalcis. Son règne sur Chalcis s'achève en 92. Même si l'on ne sait s'il est mort ou destitué, la première hypothèse est sans doute la plus probable, si l'on admet qu'il avait alors dans les 80 ans.

L'annexion de l'Arménie Mineure en 71-72 permet à Vespasien d'intervenir plus facilement en Arménie Majeure et dans le Caucase. Dans ce but, la légion *XVI Flauia Firma* est installée à Satala et la Cappadoce est associée à la Galatie. Sous Trajan, entre 107-108 et 114, cet immense complexe est démantelé et l'Arménie Mineure reste alors avec la province impériale consulaire de Cappadoce. Par la suite, il n'y a plus de changements administratifs notables jusqu'à la période de Dioclétien[30].

En ce qui concerne plus spécifiquement le statut de Nicopolis sous l'Empire, quelques renseignements nous sont donnés par l'épigraphie[31].

---

[28] Leschhorn 1993, pp. 144-149. L'auteur démontre avec certitude que l'ère de Nicopolis sous l'Empire débute en 71-72 p.C. et remet en cause la date jusqu'alors souvent admise de 72-73 (Saulcy 1882, pp. 345-346 ; Pick 1914, pp. 283-289 ; Reinach 1914, pp. 137-153 ; *Recueil*, pp. 136-137 ; Bosch 1933, p. 44 ; Bosworth 1976, pp. 63-78).

[29] Jos., *B. J.*, 7.226.

[30] Cumont 1905, pp. 197-224 ; Pick 1914, pp. 283-289 ; Reinach, 1914, pp. 137-153 ; Cumont 1923, pp. 113-119 ; *Recueil*, pp. 134-135 ; Cumont 1936, pp. 608-613 ; Sturm 1936, col. 536-538 ; Syme 1936, pp. 140-142 ; Jones [1937] 1971, pp. 170-171, 181-182, 509-513 ; Broughton 1938, pp. 596-597 ; Magie 1950, p. 574, 605, 622 ; Wilson 1960, pp. 491-517 ; Mitford 1974, p. 166 ; Bosworth 1976, pp. 63-78 ; Mitford 1980, pp. 1180-1183, 1194-1203 ; Dabrowa 1981, pp. 194-197 ; Rémy 1986a, pp. 49-61, 65-75 ; Marek 1993, p. 79 ; Mitchell 1993, 1, p. 63, 94, 116-119 et 2, pp. 151-157 ; Sartre 1995, p. 140, 173-176, 191 ; *R.P.C.* 2, p. 246 ; Marek 2003, p. 45 ; Sartre 2003, p. 241.

[31] Titres d'Hadriané, de néocore et de métropole : *C.I.G.*, 4189 (= Boré 1840, p. 368).

Titres de deux fois néocore et de colonie italique : Grégoire 1909, p. 35, n° 13 (= *Revue archéologique*, 1909, p. 439, n° 19 = Groag 1937, col. 1220, n° 50).

Mention de l'Arméniarque : Cumont 1900b, p. 12 (= *Revue archéologique*, 1901, p. 330, n° 39 = Cumont 1923, pp. 115-117 = *I.G.R.* III, 132 = *O.G.I.S.*, 652). Iulius Patroenius étant mentionné en tant que « premier des Hellènes et premier

Alors que ces dénominations n'apparaissent absolument pas dans la titulature de la cité figurant sur les monnaies, il semblerait que la ville se prévalait des titres d'Hadriané, de métropole, de néocore et de colonie italique. Cette dernière appellation a souvent été considérée par les auteurs comme purement honorifique, voire douteuse, et Nicopolis est généralement présentée comme une simple cité. En effet, ce titre n'est mentionné que dans une seule inscription datant du milieu du III^e^ siècle, sous Gordien ou Philippe. Cependant le fait que la ville ait été fondée par Pompée pour installer ses vétérans irait peut-être dans le sens d'une création coloniale, sans que l'on puisse en dire plus sur les institutions municipales et les différentes communautés qui se côtoyaient dans l'agglomération. Par ailleurs, dans le même texte, Nicopolis est dite deux fois néocore. Ce titre n'étant pas aberrant, on peut alors supposer que celui de colonie italique est véridique. Quoi qu'il en soit, les autres dénominations semblent plus « logiques ». Nicopolis est, en tant que capitale du district d'Arménie Mineure, métropole de cet espace et, en tant que capitale du *koinon* – créé l'année même de l'annexion, soit en 71-72[32] –, elle est néocore, puis deux fois néocore. Ce titre signifie que la cité possède un, puis deux sanctuaires provinciaux du culte impérial. Ces édifices ne se situaient pas obligatoirement et uniquement dans les capitales de province, mais pouvaient être répartis sur le territoire provincial, dans les districts. Pour Nicopolis, on ne peut savoir avec certitude de quand datent ces titres, même s'il semblerait logique qu'elle les ait obtenus – du moins pour celui de métropole et pour la première néocorie – dès son entrée dans l'empire. Une inscription découverte à Yeşilyayla vient confirmer le rôle de Nicopolis comme métropole néocore du *koinon* : elle mentionne Iulius Patroenius comme Arméniarque et « premier des Hellènes », c'est-à-dire chef de l'assemblée provinciale. Quant au titre d'Hadriané, on peut supposer qu'il a été adopté sous le règne d'Hadrien afin d'honorer l'empereur[33].

Arméniarque », Fr. Cumont propose d'interpréter le terme de premier comme premier personnage de l'assemblée provinciale, mais également comme le premier chronologiquement : on serait donc en présence du « premier » titulaire de ce poste. Sur le *koinon* et l'Arméniarque voir surtout : Deininger 1965, p. 32 et 82, note 10.

[32] Les monnaies mentionnant au revers le *koinon* sont datées à partir de la même ère que celles de la cité (n° 25-31).

[33] En l'absence d'autre source, on ne peut considérer ce surnom impérial comme la preuve d'une visite d'Hadrien dans la cité. Les démonstrations essayant de lier les dénominations des villes avec le passage des empereurs sont d'ailleurs généralement assez circulaires.

H. Halfmann (1986) retrace les itinéraires des voyages impériaux à travers l'empire. Hadrien, en 123, est allé sur l'Euphrate, puis jusqu'à Trapézonte et serait peut-être revenu par la mer en Bithynie. Quant à son voyage de 129, il est tourné vers la Carie et la Phrygie.

Pendant la période d'activité de l'atelier monétaire de Nicopolis, l'évolution administrative de la cité et de l'Arménie Mineure est essentiellement marquée par le passage de cette région du statut de royaume indépendant, mais client de Rome, à celui de district de l'empire. Ce changement, dont on ne peut connaître réellement l'ampleur et la portée, n'a pas pour autant empêché la cité de continuer à émettre des monnaies, même s'il est difficile de parler de continuité, dans la mesure où il s'est quand même écoulé une trentaine d'années avant la reprise des frappes sous Trajan.

B. Répartition chronologique de la production monétaire

Durant le I^er^ siècle p.C., la production de l'atelier de Nicopolis se répartit sous les règnes de trois souverains : Aristobule avec 10 exemplaires ; Trajan avec 27 exemplaires et Marc Aurèle et Lucius Vérus avec 11 exemplaires. Les émissions sont datées avec précision par la mention, sur le revers des monnaies, de l'ère du règne d'Aristobule, de la cité ou encore du *koinon* d'Arménie Mineure :
- an 8 (61-62 p.C.) et an 17 (70-71 p.C.) sous Aristobule[34],
- an 34 (104-105 p.C.), an 42 (112-113 p.C.) et an 43 (113-114 p.C.) sous Trajan,
- an 91 (161-162 p.C.) sous Marc Aurèle et Lucius Vérus.

Les frappes, très peu importantes, s'étalent donc dans le temps de façon assez discontinue et se concentrent sur quelques années à l'intérieur du règne de chaque dirigeant.

II. Catalogue

Le matériel est classé par autorité émettrice figurant sur le droit ; à l'intérieur, il est regroupé par année, puis par module (du plus grand au plus petit) ; ensuite, il est organisé par type (selon l'ordre d'apparition dans le catalogue) rassemblant les combinaisons de droit et de revers similaires. La succession des pièces, à l'intérieur d'une même association droit-revers, obéit à un ordre prédéfini : les collections publiques, les collections privées, les catalogues de ventes aux enchères et enfin les publications. Seuls les ouvrages qui contiennent des illustrations des pièces ont été cités dans le catalogue.

Toutes les pièces sont illustrées dans les planches, sauf celles suivies d'un astérisque.

---

[34] Il y a seulement deux dates d'émission sous Aristobule, même si certaines publications, dont le *Recueil*, en voient trois. Après l'examen attentif de la pièce avec Salomé sur le revers conservée à Paris (n° 2a), on peut affirmer qu'elle date de la même année que celles (n° 1a et b) mentionnant la titulature de Néron (cf. *R.P.C.* 1, p. 570, n° 3840).

A. Aristobule

an 8 du règne d'Aristobule = **61-62 p.C.**

AE. 24-26 mm, 10,28 g (2 ex.). Axe : 12 h (2).
Type 1 : inscription dans une couronne
Recueil, p. 135, n° 2 ; *R.P.C.* 1, p. 570, n° 3839.

D 1 : BA⊏IΛEΩ⊏ API⊏TOBOYΛOY ET H, buste diadémé et drapé à g.
R 1 : NEPΩNI KΛAYΔIΩ KAI⊏API ⊏EBA⊏TΩ ΓEPMANIKΩ dans une couronne.

1. D 1-R 1

a. Jérusalem, 15112 (= Meshorer 1982, p. 280, n° 4 et pl. 29 ; Meshorer 2001, p. 263, n° 366a et pl. 78. Ancienne coll. A. Reifenberg, Jérusalem) ; 9,25 g ; 12 h. Au droit, contremarque : ☑ (?).

b. Paris, FG 13 (= Reinach 1914, p. 144, fig. 9 ; *Recueil*, p. 135, n° 2 et pl. suppl. L, n° 12 ; Reifenberg 1935, col. 175, n° 10 corr., droit ; Reifenberg 1969, p. 48, n° 72 et pl. V ; *R.P.C.* 1, p. 570, n° 3839 et pl. 147 ; Meshorer 2001, p. 263, n° 366 et pl. 78. Achetée par Fr. Cumont à Yeşilyayla) ; 11,31 g ; 12 h.

AE. 19-21 mm, 6,39 g (4 ex. dont 1 ?). Axe : 12 h (2), ? (2).
Type 2 : buste de Salomé
Recueil, p. 135, n° 1 corr. ; *R.P.C.* 1, p. 570, n° 3840.

D 2 : BA⊏IΛEΩ⊏ API⊏TOBOYΛOY ET H, buste diadémé et drapé à g.
D 3 : BA⊏IΛEΩ⊏ API⊏TOBOYΛOY ET [ ], même description.
D 4 : BA⊏IΛEΩ⊏ API⊏TOBOYΛOY [ ], même description.
R 2 : BA⊏IΛI⊏⊏H⊏ ⊏AΛOMH⊏, buste diadémé et drapé de Salomé à g.
R 3 : BA⊏IΛI⊏⊏H⊏ ⊏AΛOMH⊏, même description.
R 4 : BA⊏IΛI⊏⊏H⊏ ⊏AΛOMH⊏, même description.

2. D 2-R 2

a. Paris, FG 15 (= Imhoof-Blumer 1885, p. 44 et pl. VI, n° 21-22 ; Macler 1907, p. 625, revers ; Reinach 1914, p. 143, fig. 8 ; *Recueil*, p. 135, n° 1 corr. et pl. suppl. L, n° 11 ; Reifenberg 1935, col. 174, n° 8 ; Reifenberg 1950, p. 83, n° 4 ; Reifenberg 1953, p. 27, n° 15-16 ; Reifenberg 1969, p. 48, n° 71 et pl. V ; Kokkinos 1986, p. 33, n° 1A-1B ; Meshorer 1990-1991, p. 127, n° 5BN et pl. 31 ; *R.P.C.* 1, p. 570, n° 3840 et pl. 147 ; Meshorer 2001, p. 263, n° 365 et pl. 78. Coll. Waddington, n° 7280) ; 7,12 g ; 12 h.

3. D 3-R 3

a. Haifa (= Meshorer 1982, p. 280, n° 5 et pl. 29 ; Meshorer 2001, p. 263, n° 365a et pl. 78. Selon Kokkinos 1986, p. 47, note 1, la monnaie aurait été acquise par R. Hecht lors d'une vente aux enchères *Superior Galleries*, le 15 juin 1976) ; 5,72 g ; ?.

b. Munich (= Visconti 1811, pl. 57, fig. 12 ; Reinach 1914, p. 143, fig. 7. Coll. Cousinéry) ; 6,33 g ; 12h.

4. D 4-R 4

a. Golikov, 1931, p. 5, n° 2 (coll. privée qui serait peut-être conservée à Saint-Pétersbourg. Cf. Kokkinos 1998, p. 312. Cependant, il ne m'a pas été possible de le vérifier, étant donné que le Musée de l'Ermitage n'a pas donné suite à mes courriers) ; ? ; ?.

an 17 du règne d'Aristobule = **70-71 p.C.**

AE. 23-26 mm, 12,03 g (4 ex.). Axe : 12 h (4).

Type 1 : inscription dans une couronne

Recueil, p. 136, n° 3 ; *R.P.C.* 2, p. 246, n° 1692 corr. ; *R.P.C.* suppl. 2, p. 90, n° 1692.

D 5 : BA⊏IΛEΩ⊏ API⊏TOBOYΛOY ET IZ, buste diadémé et drapé à g.

R 5 : TITΩ OYE⊏ΠA⊏IANΩ AYTOKPATOPI ⊏EBA⊏TΩ dans une couronne.

R 6 : TITΩ OYE⊏ΠA⊏IANΩ AYTOKPATOPI ⊏EBA⊏TΩ, même description.

R 7 : TITΩ OYE⊏ΠA⊏IANΩ AYTOKPATO [ ] ⊏EBA⊏TΩ, même description.

R 8 : TITΩ OYE [ ] ⊏IA [ ] AYTOK [ ], même description.

5. D 5-R 5

a. New York, 1944.100.62306 ; 11,67 g ; 12 h. Au droit, contremarque : .

6. D 5-R 6

a. Paris, FG 14 (= Saulcy 1882, p. 339 et fig. ; Babelon 1883, p. 145, n° VII et pl. IV, fig. 9 ; Reinach 1914, p. 144, fig. 10 ; *Recueil*, p. 136, n° 3 et pl. suppl. L, n° 13 ; Reifenberg 1935, col. 176, n° 9 corr. ; Reifenberg 1950, p. 83, n° 5, droit ; Reifenberg 1969, p. 48, n° 73 et pl. V, droit ; *R.P.C.* 2, p. 246, n° 1692 corr. et pl. 76) ; 12,39 g ; 12 h.

7. D 5-R 7

a. Meshorer 2001, p. 263, n° 367 et pl. 78 (= Meshorer 1982, p. 280, n° 6 et pl. 29. Coll. H. Hendin, New York) ; 9,64 g ; 12 h.

8. D 5-R 8

a. Jérusalem, 3654 (= Meshorer 1982, p. 280, n° 6a et pl. 29 ; Meshorer 2001, p. 263, n° 367a et pl. 29. Ancienne coll. A. Reifenberg, Jérusalem) ; 14,42 g ; 12 h. Au droit, contremarque : .

B. Trajan

an 34 de l'ère de la cité = **104-105 p.C.**

AE. 16 mm, 2,54 g (1 ex.). Axe : 1 h (1).
Type 1 : inscription dans une couronne
Recueil, p. 136, n° 4.

D 6 : buste lauré à dr.

R 9 : NЄIKOΠOΛЄΩC ЄT Λ(surligné)Δ dans une couronne.

9. D 6-R 9

a. Londres, 1908-1-10-2171 (= Hamburger 1899, p. 72, n° 2 et pl. 7 ; Reinach 1914, p. 133, fig. 1. Coll. Hamburger. Pièce cédée à L. Hamburger par Fr. Imhoof-Blumer) ; 2,54 g ; 1 h.

an 42 de l'ère de la cité = **112-113 p.C.**

AE. 34-34,5 mm, 23,97 g (2 ex.). Axe : 1 h (1), 7 h (1).
Type 3 : Zeus Nicéphore assis
Recueil, p. 136, n° 5.

D 7 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ΓЄPM ΔAK TO ⊓I, buste lauré à dr.

D 8 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB [ ], même description.

R 10 : ЄTOYC MB NЄIKO [ ] ΛЄΩC, Zeus Nicéphore torse nu, assis sur un trône à dossier à g.

R 11 : NЄIKOΠOΛЄΩC ЄTO [ ], Zeus Nicéphore, torse nu, assis sur un trône à dossier (?) à g., tenant un sceptre de la main g.

10. D 7-R 10

a. Paris, FG 431 (= Reinach 1914, p. 133, fig. 2 ; *Recueil*, p. 136, n°5 et pl. XIV, n° 13) ; 26,46 g ; 1 h.

11. D 8-R 11

a. Winterthur, G 2387 (= Bloesch 1997, p. 7, n° 2387 et pl. 106) ; 21,48 g ; 7 h.

AE. 22-24,5 mm, 8,95 g (12 ex. dont 1 ?). Axe : 1 h (1), 5 h (1), 6 h (1), 11 h (2), 12 h (5), ? (2).
Type 4 : Niké debout

Recueil, p. 136, n° 6 et 6 corr.

D 9 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ГЄPM ΔAK TO ⊓I, buste lauré à dr.

D 10 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ГЄPM ΔAK TO ⊓I, même description.

D 11 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB Г [ ] K TO ⊓I, même description.

D 12 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ГЄPM ΔAK [ ], même description.

D 13 : AYT K [ ] TPAIANOC CЄB ГЄPM ΔAP TO ⊓I, même description.

D 14 : AYT KAI NЄP TPAIANOC CЄB ГЄPM ΔAK TO ⊓I, même description.

D 15 : [ ] TPAIANOC CЄB ГЄPM ΔAK TO ⊓ [ ], même description.

R 12 : NЄIKOΠOΛЄΩC ЄTOYC MB, Niké drapée, debout à dr., tenant une couronne dans sa main dr. levée et portant une palme sur l'épaule g.

R 13 : NЄIKOΠO [ ] OYC MB, même description.

R 14 : NЄIKOΠO [ ] YC MB, même description.

R 15 : NЄIKOΠOΛ [ ] OYC MB, même description.

R 16 : NЄIKOΠ [ ] ЄTOY [ ] MB, même description.

R 17 : NЄIKOΠOΛЄWC ЄTOYC MB, même description.

R 18 : NЄIKO [ ] ΛЄΩC ЄTOYC MB, même description.

R 19 : NЄIK [ ] C ЄTOYC MB, même description.

R 20 : NЄIKOΠOΛЄΩC ЄTOYC MB, même description.

R 21 : N [ ] ΛЄWC ЄTOYC MB, même description.

R 22 : NЄIKOΠOΛ [ ] YC M [ ], même description.

12. D 9-R 12

a*. Berlin, 1928 Bernhard-Imhoof (= Reinach 1914, p. 134, fig. 3) ; 9,95 g ; 12 h.

b. Londres, 1979-1-1-1215 (= *S.N.G. von Aulock*, n° 147 et pl. 5 ; Leschhorn 1993, p. 575, n° 7 et pl. II,) ; 9,18 g ; 1 h.

13. D 9-R 13

a. Istanbul, 15070 ; 8,03 g ; 12 h.

14. D 10-R 14

a. Cambridge (= *S.N.G. Cambridge*, n° 4046 et pl. LXXIII ; Howgego 1985, p. 257, n° 739i et pl. 28, droit. Cette pièce est sans doute celle de la collection Pembroke illustrée dans Pembroke 1746, 3, pl. LXXXVII, fig. 4 et reprise dans Reinach 1914, p. 136, fig. 5. Comme souvent dans les publications anciennes, la forme de la pièce a été arrangée et rendue

parfaitement circulaire sur le dessin, où les légendes et leur disposition ne semblent pas tout à fait correspondre à la réalité. Les auteurs du *Recueil* écrivent que la pièce illustrée par Reinach correspond à la coll. Imhoof, mais ils se sont en fait trompés de page : il s'agit de la p. 134 et non 136) ; 7,61 g ; 5 h. Au droit, contremarque : LXV.

15. D 10-R 15
a. Cambridge (= *S.N.G. Lewis*, n° 1286 et pl. XXVII) ; 9,85 g ; 12 h.

16. D 10-R 16
a. Helsinki S. (= *S.N.G. Finland*, n° 122 et pl. 5) ; 9,43 g ; 12 h.

17. D 10-R 17
a. G. Hirsch, 181, 22-25 fév. 1994, n° 606 ; ? ; ?.

18. D 11-R 18
a. Berlin, 1906 Löbbecke ; 9,50 g ; 11h.

19. D 12-R 19
a. Boston, 66.930 (don de M. et Mme. Cornelius C. Vermeule III, 9 nov. 1966) ; 8,60 g ; 11 h.

20. D 13-R 20
a. Glasgow (= Macdonald, p. 744, n° 1 et pl. CII, n° 34 ; *S.N.G. Hunterian Museum*, n° 1151 et pl. LXXIX) ; 7,27 g ; 12 h.

21. D 14-R 21
a. Varsovie, 2618/345 ; 9,57 g ; 6 h.

22. D 15-R 22
a. Schulten, 19-21 mars 1986, n° 289 ; 9,46 g ; ?.

AE. 17,5-19,5 mm, 4,20 g (4 ex. dont 1 ?). Axe : 12 h (3), ? (1).

Type 5 : serpent dressé

Recueil, p. 136, n° 7 corr.

D 16 : AYT KAI NЄP TPAIANOC CЄ ΓEP ΔAK TO ⊓I, buste lauré à dr.

R 23 : NЄIKOΠOΛЄωC ЄTOYC MB, serpent enroulé et dressé, la tête à dr., sur une base.

R 24 : NЄIKOΠOΛЄωC ЄTOYC MB, même description.

23. D 16-R 23
a*. Londres, 1908-1-10-2172 (= Hamburger 1899, p. 72, n° 5 et pl. 7 ; Reinach 1914, p. 134, fig. 4. Coll. Hamburger. Pièce cédée à L. Hamburger par Fr. Imhoof-Blumer) ; 5,71 g ; 12 h.
b*. New York, 1944.100.41428 ; 3,76 g ; 12 h.
c. *H. M. F. Schulman*, coll. Thomas Olive Mabbott, part 1, 6-11 juin 1969, n° 1038 ; ? ; ?.

24. D 16-R 24
a. New York, 1972.223.1 ; 3,13 g ; 12 h.

an 43 de l'ère du *koinon* = **113-114 p.C.**

AE. 32-35 mm, 26,28 g (7 ex. dont 1 ?). Axe : $1^{1/2}$ h (1), 6 h (1), ? (5).
Type 6 : l'Arménie assise devant un trophée
Recueil, p. 137, n° 8.

D 17 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ΓEPM ΔAK TO Z(rétr.)I, buste lauré à dr.
D 18 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ΓEPM ΔAK TO Z(rétr.)I, même description.
D 19 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ΓEPM ΔAK TO Z(rétr.)I, même description.
R 25 : KOINON APMЄNIAC ЄTOYC MΓ, l'Arménie drapée assise à g. sur des boucliers, la tête coiffée d'une tiare et inclinée sur son bras dr. ; devant elle, un trophée composé d'un casque, d'une cuirasse et de boucliers ; au pied du trophée, un bouclier et des lances (?).
R 26 : KOINON APMЄNIAC ЄTOYC MΓ, même description.
R 27 : KOINON APMЄNIAC ЄTOYC MΓ, même description.
R 28 : KOINON APMЄNIAC ЄTOYC MΓ, même description.
R 29 : KOINON APMЄNIAC ЄTOYC MΓ, même description.
R 30 : KOINON APMЄNIAC ЄTOYC MΓ, même description.

25. D 17-R 25
a. Gorny & Mosch, 126, 13-14 oct. 2003, n° 1797 ; 32,75 g ; ?.
b*. *M.M. Deutschland*, 19, coll. J.-P. Righetti, 16 mai 2006, n° 17 (= G. Hirsch, 163, 27-30 sept. 1989, n° 946) ; 22,56 g ; ?.

26. D 17-R 26
a. *Missere*, p. 18, n° 202 et pl. 19 ; 22,85 g ; 6 h.

27. D 18-R 27
a. *Lanz*, 24, 25 avr. 1983, n° 546 ; 30,48 g ; ?.

28. D 18-R 28
a. Waddell, 1, 9 déc. 1982, n° 75 ; 27,37 g ; $1^{1/2}$ h.

29. D 18-R 29
a. *S.N.G. von Aulock*, n° 146 et pl. 5 ; 21,65 g ; ?.

30. D 19-R 30
a. Gotha ? (= Pick 1914, p. 283, fig. ; *Recueil*, p. 137, n° 8 et pl. suppl. L, n° 14. Je suppose que cette pièce est toujours conservée à Gotha, même si le musée ne m'en a pas donné confirmation) ; ? ; ?.

AE. 26 mm, 13,51 g (1 ex.). Axe : 1h (1).
Type 6 : l'Arménie assise devant un trophée
Recueil, p. 137, n° 8 corr.

D 20 : AYT KAIC NЄP TPAIANOC CЄB ΓEPM ΔAK TO Z(rétr.)I, buste lauré, drapé et cuirassé à dr.

R 31 : KOINON [ ] MЄNIAC ЄTOYC MΓ, l'Arménie drapée assise à g. sur des boucliers, la tête coiffée d'une tiare et inclinée sur son bras dr. ; devant elle, un trophée composé d'un casque, d'une cuirasse et de boucliers ; au pied du trophée, un bouclier et des lances (?).

31. D 20-R 31
a. *S.N.G. von Aulock*, n° 145 et pl. 5 ; 13,51 g ; 1 h.

C. Marc Aurèle et Lucius Vérus

1. Marc Aurèle

an 91 de l'ère de la cité = **161-162 p.C.**

AE. 22-23 mm, 8,64 g (6 ex. dont 1 ?). Axe : 12 h (6).
Type 3 : Zeus Nicéphore assis
Recueil -.

D 21 : AYTOKP ANTωNЄINOC CЄB, buste barbu, lauré, drapé et cuirassé à dr.

D 22 : AYTOKP ANTωNЄINOC CЄB, même description.

R 32 : NЄIKOΠOΛITωN, à l'exergue ЄT ϥA, Zeus Nicéphore, torse nu, assis sur un trône sans dossier à g., tenant un sceptre de la main g.

R 33 : NЄIKOΠOΛITωN, à l'exergue ЄT ϥA, même description.

R 34 : NЄIK [ ] ΠO [ ] ωN, à l'exergue ЄT ϥA, même description.

R 35 : NЄIKOΠOΛITωN, à l'exergue ЄT ϥA, même description.

R 36 : NЄIKOΠOΛITωN, à l'exergue ЄT ϥA, même description.

R 37 : NЄIKOΠOΛITωN, à l'exergue [ ], même description.

32. D 21-R 32
a. *Lanz*, 120, 18 mai 2004, n° 356 ; 9,61 g ; 12 h.

33. D 21-R 33
a. Malloy, listes 42, été 1977, n° 223 ; ? ; 12 h.

34. D 21-R 34
a. Berlin, 1902/949 ; 7,38 g ; 12 h.

35. D 22-R 35
a. Paris, FG 230 (coll. Waddington, n° 84) ; 9,22 g ; 12 h.

36. D 22-R 36
a. Paris, FG 231 (coll. Waddington, n° 85) ; 8,59 g ; 12 h.

37. D 22-R 37

a. *S.N.G. von Aulock*, n° 6792 et pl. 233 (acquise chez un marchand à Erbaa, à 51 km à l'est d'Amasya) ; 8,42 g ; 12 h.

2. Lucius Vérus

an 91 de l'ère de la cité = **161-162 p.C.**

AE. 23-25 mm, 8,90 g (5 ex.). Axe : 11h (1), 12 h (4).
Type 3 : Zeus Nicéphore assis
Recueil -.

D 23 : AYTOKPATΩP OYHPOC CЄB, buste barbu, lauré, drapé et cuirassé à dr.
D 24 : AYTOKPA OYHPOC CЄB, même description.
D 25 : [ ] OYHPOC [ ], même description.

R 38 : NЄIKOΠOΛITΩN, à l'exergue ЄT ϘA, Zeus Nicéphore, torse nu, assis sur un trône sans dossier à g., tenant un sceptre de la main g.

R 39 : NЄIKOΠOΛITΩN, à l'exergue ЄT Ϙ[ ], même description.

R 40 : NЄIKOΠOΛITΩN, à l'exergue [ ], même description.

R 41 : NЄIKOΠOΛITΩN, à l'exergue ЄT ϘA, même description.

R 42 : NЄIKOΠOΛITΩN, à l'exergue ЄT ϘA, même description.

38. D 23-R 38
a. Berlin, 1914/715 (= *Egger*, coll. Prowe III, 11 mai 1914, n° 2611) ; 8,60 g ; 12 h.

39. D 23-R 39
a. Amasya, 83.1.34 (= Ireland 2000, p. 34, n° 1421 et pl.) ; 9,77 g ; 12 h.

40. D 23-R 40
a. Glasgow (= Macdonald, p. 284, n° 1 et pl. LXXVIII, n° 1, revers) ; 9,19 g ; 12 h.

41. D 24-R 41
a. Londres, BMC Emmaüs 3, 1908-1-10-2176 (= Hamburger 1899, p. 73, n° 10 et pl. 7 ; Hill 1914, p. 169, n° 3 et pl. XVII, n° 12, revers. Coll. Hamburger. Pièce venant du Cabinet du Baron Tecco, Turin) ; 8,45 g ; 11 h.

42. D 25-R 42
a. Amasya, 68.1.15 (= Ireland 2000, p. 34, n° 1420 et pl.) ; 8,51 g ; 12 h.

III. Commentaires

A. Métrologie, volume des émissions et organisation de l'atelier

1. Métrologie

L'atelier de Nicopolis a procédé à 6 émissions comprenant 10 séries, d'Aristobule à Marc Aurèle et Lucius Vérus.

En tenant compte des moyennes arithmétiques[35], les différentes émissions offrent les données pondérales suivantes :

---

[35] En raison du faible nombre de monnaies de Nicopolis retrouvées, les données statistiques ne donnent que peu d'indications et sont donc simplement rassemblées en note. Elles sont regroupées par autorité émettrice et, à l'intérieur, par année d'émission et par module. Le nombre de monnaies prises en compte dans les calculs varie en fonction des données disponibles, puisque parfois les modules ou les poids ne sont pas connus avec précision. Les résultats sont en général arrondis au second chiffre après la virgule, sauf en ce qui concerne la médiane et l'espace interquartile. Quand nous ne disposons que d'un faible nombre d'exemplaires (de 1 à 6), seules les données statistiques de base ont pu être fournies et il n'a pas semblé opportun de dresser une table de fréquence des poids connus, dans la mesure où celle-ci ne donnait aucun résultat probant. Les intervalles de la table de fréquence sont de 0,40 g.

• Aristobule

61-62 p. C. Module 24-26 mm (catalogue n° 1).

Éventail modulaire : 24-26 mm (2 ex.) ; Module moyen : 25 mm ; Éventail pondéral : 9,25-11,31 g (2 ex.) ; Moyenne arithmétique : 10,28 g ; Étendue / Intervalle de variation : 2,06 g ; Variance : 1,06 ; Écart-type : 1,03 ; Intervalle de confiance : 2,06 ; Coefficient de variation : 10,02 %.

61-62 p. C. Module 19-21 mm (catalogue n° 2-4).

Éventail modulaire : 19-21 mm (4 ex.) ; Module moyen : 20 mm ; Éventail pondéral : 5,72-7,12 g (3 ex.) ; Médiane : 6,33 g ; Moyenne arithmétique : 6,39 g ; Étendue / Intervalle de variation : 1,40 g ; Milieu : 6,42 g ; Espace interquartile : 0,7 g ; Variance : 0,33 ; Écart-type : 0,57 ; Intervalle de confiance : 1,14 ; Coefficient de variation : 8,92 %.

70-71 p. C. Module 23-26 mm (catalogue n° 5-8).

Éventail modulaire : 23-26 mm (4 ex.) ; Module moyen : 24,75 mm ; Éventail pondéral : 9,64-14,42 g (4 ex.) ; Médiane : 12,03 g ; Moyenne arithmétique : 12,03 g ; Étendue / Intervalle de variation : 4,78 g ; Milieu : 12,03 g ; Espace interquartile : 2,75 g ; Variance : 2,92 ; Écart-type : 1,71 ; Intervalle de confiance : 3,42; Coefficient de variation : 14,21 %.

• Trajan

104-105 p. C. Module 16 mm (catalogue n° 9).

Module : 16 mm (1 ex.) ; Poids : 2,54 g (1 ex.).

112-113 p. C. Module 34-34,5 mm (catalogue n° 10-11).

Aristobule 61-62 p.C. 70-71 p.C.		24-26 mm, 10,28 g (2 ex.) [36] 23-26 mm, 12,03 g (4 ex.)	19-21 mm, 6,39 g (3 ex.)

Éventail modulaire : 34-34,5 mm (2 ex.) ; Module moyen : 34,25 mm ; Éventail pondéral : 21,48-26,46 g (2 ex.) ; Moyenne arithmétique : 23,97 g ; Étendue / Intervalle de variation : 4,98 g ; Variance : 6,20 ; Écart-type : 2,49 ; Intervalle de confiance : 4,98 ; Coefficient de variation : 10,39 %.

112-113 p. C. Module 22-24,5 mm (catalogue n° 12-22).

Éventail modulaire : 22-24,5 mm (12 ex.) ; Module moyen : 23,71 mm ; Éventail pondéral : 7,27-9,95 g (11 ex.) ; Table de fréquence des poids connus : 9,61 g-10,00 g (2 ex.) / 9,21 g-9,60 g (4 ex.) / 8,81 g-9,20 g (1 ex.) / 8,41 g-8,80 g (1 ex.) / 8,01 g-8,40 g (1 ex.) / 7,61 g-8,00 g (1 ex.) / 7,21 g-7,60 g (1 ex.) ; Mode : 9,21-9,60 g ; Médiane : 9,43 g ; Moyenne arithmétique : 8,95 g ; Étendue / Intervalle de variation : 2,68 g ; Milieu : 8,61 g ; Espace interquartile : 1,54 g ; Variance : 0,78 ; Écart-type : 0,88 ; Intervalle de confiance : 1,76 ; Coefficient de variation : 9,83 %.

112-113 p. C. Module 17,5-19,5 mm (catalogue n° 23-24).

Éventail modulaire : 17,5-19,5 mm (4 ex.) ; Module moyen : 18,5 mm ; Éventail pondéral : 3,13-5,71 g (3 ex.) ; Médiane : 3,76 g ; Moyenne arithmétique : 4,20 g ; Étendue / Intervalle de variation : 2,58 g ; Milieu : 4,42 g ; Espace interquartile : 1,29 g ; Variance : 1,21 ; Écart-type : 1,1 ; Intervalle de confiance : 2,2 ; Coefficient de variation : 26,19 %.

113-114 p. C. Module 32-35 mm (catalogue n° 25-30).

Éventail modulaire : 32-35 mm (7 ex.) ; Module moyen : 34,14 mm ; Éventail pondéral : 21,65-32,75 g (6 ex.) ; Médiane : 25,11 g ; Moyenne arithmétique : 26,28 g ; Étendue / Intervalle de variation : 11,10 g ; Milieu : 27,20 g ; Espace interquartile : 7,92 g ; Variance : 17,95 ; Écart-type : 4,24 ; Intervalle de confiance : 8,48 ; Coefficient de variation : 16,13 %.

113-114 p. C. Module 26 mm (catalogue n° 31).

Module : 26 mm (1 ex.) ; Poids : 13,51 g (1 ex.).

• Marc Aurèle et Lucius Vérus

161-162 p. C. Module 22-25 mm (catalogue n° 32-42).

Éventail modulaire : 22-25 mm (11 ex.) ; Module moyen : 23,18 mm ; Éventail pondéral : 7,38-9,77 g (10 ex.) ; Table de fréquence des poids connus : 9,61 g-10,00 g (2 ex.) / 9,21 g-9,60 g (1 ex.) / 8,81 g-9,20 g (1 ex.) / 8,41 g-8,80 g (5 ex.) / 8,01 g-8,40 g (0 ex.) / 7,61 g-8,00 g (0 ex.) / 7,21 g-7,60 g (1 ex.) ; Mode : 8,41-8,80 g ; Médiane : 8,595 g ; Moyenne arithmétique : 8,77 g ; Étendue / Intervalle de variation : 2,39 g ; Milieu : 8,575 g ; Espace interquartile : 0,77 g ; Variance : 0,44 ; Écart-type : 0,66 ; Intervalle de confiance : 1,32 ; Coefficient de variation : 7,53 %.

[36] Ce chiffre renvoie au nombre d'exemplaires pris en compte dans le calcul de la moyenne arithmétique.

Trajan 104-105 p.C. 112-113 p.C. 113-114 p.C.	 34-34,5 mm, 23,97 g (2 ex.) 32-35 mm, 26,28 g (6 ex.)	 22-24,5 mm, 8,95 g (11 ex.) 26 mm, 13,51 g (1 ex.)	16 mm, 2,54 g (1 ex.) 17,5-19,5 mm, 4,20 g (3 ex.)
Marc Aurèle et Lucius Vérus 161-162 p.C.		22-25 mm, 8,77 g (10 ex.)	

En l'absence de mentions explicites de valeur sur les monnaies, il a fallu se référer aux poids et aux diamètres pour tenter de déterminer les dénominations. L'atelier de Nicopolis semble en avoir frappé trois. Les émissions d'Aristobule comportent les deux inférieures (23-26 mm et 19-21 mm), celles de Trajan les trois (32-35 mm, 22-26 mm et 16-19,5 mm) et celles de Marc Aurèle et Lucius Vérus la moyenne (22-25 mm).

Ces trois dénominations, de la plus petite à la plus grande, renvoient sans aucun doute à l'*assarion*, au *diassarion* et au *tetrassarion*. L'*assarion* correspondrait à peu près à l'*as* romain, le *diassarion* au *dupondius* et le *tetrassarion* au sesterce. Il y aurait entre eux un rapport de 1, 2 et 4. Un denier équivaudrait ainsi à 16 *assaria*.

En se reportant au tableau, on observe une évolution au cours du temps, même s'il est parfois difficile de comparer les différentes données, du fait du petit nombre d'exemplaires conservés. Ceci est particulièrement le cas pour la seule monnaie de Trajan frappée en 104-105 et qui a un poids très inférieur aux pièces de 112-113. Cependant, on ne peut pas réellement en déduire que cette pièce n'ait pas la même dénomination. En effet, il faut noter que le poids réel des monnaies en bronze ne correspond sans doute pas toujours au poids théorique à cause de l'usure des pièces. En outre, la faible valeur intrinsèque du métal employé explique vraisemblablement en grande partie les écarts plus ou moins importants de poids et de module d'une monnaie à l'autre, puisque, lors de la fabrication, il n'a sans doute pas été jugé utile de calibrer les pièces avec précision.

Si l'on met à part les monnaies de Trajan frappées en 113-114, on remarque une baisse du poids et du module des deux petites dénominations entre Aristobule et les empereurs romains. Ce phénomène peut se justifier si

l'on considère que l'on n'a pas forcément affaire au même système pondéral, lorsque l'Arménie Mineure est « indépendante » et lorsqu'elle devient partie intégrante de l'empire. Cela dit, étant donné que sous Aristobule l'Arménie Mineure était déjà dans l'orbite de Rome – ce qui est confirmé entre autres par la mention de Néron et Titus sur le revers de certaines monnaies –, on peut aussi penser que le système monétaire s'était adapté au modèle impérial, afin de faciliter les échanges. La baisse observée ne serait pas alors très significative, d'autant plus qu'une bonne trentaine d'années s'écoule entre les émissions d'Aristobule et de Trajan.

Quant aux monnaies de Trajan frappées en 113-114, elles sont toutes émises au nom du *koinon*. Elles renvoient aux deux dénominations supérieures, mais présentent des moyennes pondérales plus hautes que celles émises au nom de la cité l'année précédente. Cette remarque vaut surtout pour la dénomination moyenne qui n'est représentée que par un seul exemplaire. On peut donc supposer qu'il s'agit en fait des mêmes dénominations.

2. Volume des émissions

Le catalogue des monnaies de Nicopolis comporte 25 coins de droit, 42 coins de revers et 42 associations de coins différentes pour 48 pièces répertoriées.

Afin de se faire une idée du volume monétaire produit par l'atelier, il faut essayer de déterminer le nombre total de coins utilisés. Pour y parvenir, G. F. Carter[37] propose trois formules en fonction de n (nombre de monnaies prises en compte) et de d (nombre de coins de droit attestés) afin de déterminer D (nombre originel de coins) avec une marge d'erreur s.

À ces calculs, Fr. de Callataÿ[38] ajoute l'indice charactéroscopique (IC), correspondant au rapport n/d. Lorsqu'il est supérieur ou égal à 3,5, cela signifierait que l'on se rapproche de la totalité des coins de droit produits et que l'on a alors peu de chance d'en découvrir de nouveaux.

[37] Carter 1983, pp. 195-206.
[38] Callataÿ *et al.* 1993, pp. 8-9.

	n	d	IC (n/d)	D	s
Aristobule 61-62 p. C. Module 24-26 mm (catalogue n° 1)	2	1	2	1,6	2,0
61-62 p.C. Module 19-21 mm (catalogue n° 2-4)	4	3	1,3	9,5	9,8
70-71 p.C. Module 23-26 mm (catalogue n° 5-8)	4	1	4	1,2	0,4
Trajan 104-105 p.C. Module 16 mm (catalogue n° 9)	1	1	1	-	-
112-113 p.C. Module 34-34,5 mm (catalogue n° 10-11)	2	2	1	117,6	1275,3
112-113 p.C. Module 22-24,5 mm (catalogue n° 12-22)	12	7	1,7	13,6	4,6
112-113 p.C. Module 17,5-19,5 mm (catalogue n° 23-24)	4	1	4	1,2	0,4
113-114 p.C. Module 32-35 mm (catalogue n° 25-30)	7	3	2,3	4,4	1,5
113-114 p.C. Module 26 mm (catalogue n° 31)	1	1	1	-	-
Marc Aurèle et Lucius Vérus 161-162 p.C. Module 22-25 mm (catalogue n° 32-42)	11	5	2,2	7,5	2,0

Au vu de ces tableaux, il convient tout d'abord d'émettre quelques réserves et critiques. Les formules retenues pour les calculs offrent quelquefois des résultats surprenants. On ne parvient pas en effet à obtenir des résultats très probants, lorsque l'on applique la première formule de G. F. Carter, c'est-à-dire lorsque n est inférieur à 2d et/ou que n et d sont d'assez petits nombres. Fr. de Callataÿ[39] fait d'ailleurs remarquer à ce propos que les écarts les plus grands entre les différentes méthodes statistiques se révèlent surtout lorsque l'indice charactéroscopique passe en dessous de 1,5. Sinon, les écarts ne sont pas si importants et les résultats convergent lorsque ce même indice dépasse 3. Il semble donc que ce soit lorsque le catalogue offre peu d'exemplaires et peu de coins de droit que les différentes méthodes montrent leurs limites.

[39] Callataÿ *et al.* 1993, pp. 8-11.

Cependant, il est possible de calculer le nombre total de coins de droit produits par l'atelier de Nicopolis tout au long de sa période d'activité. Le problème de la première méthode de Carter se pose dans 5 cas sur 10 à Nicopolis (ce qui est un chiffre important) et l'indice charactéroscopique est rarement supérieur à 3,5 (dans seulement 2 cas sur 10). La marge d'erreur s est assez faible, comprise entre 0,4 et 2, dans la moitié des cas.

Pour ces diverses raisons, le nombre total de coins de droit a été obtenu en additionnant les différents D du tableau. Lorsque n est inférieur à 2d et que D paraît beaucoup trop important (première méthode de Carter), c'est d qui a été retenu et, lorsqu'aucun chiffre n'a pu être fourni pour D, c'est d qui a été pris en compte.

Le nombre originel de coins s'élève donc à environ 29.

Si l'on admet que chaque coin de droit a produit environ 20 000 exemplaires, la production totale de Nicopolis atteint 580 000 monnaies. Ce chiffre de 20 000 exemplaires a été établi par Fr. de Callataÿ[40], qui, grâce à l'examen des taux de survie, estime que la productivité des coins se situerait « plus au-delà des 20 000 unités qu'en deçà des 10 000 »[41].

En admettant qu'Aristobule et les empereurs romains avaient le même système monétaire, ces 580 000 monnaies se répartissent en 100 000 *assaria* (5 coins), 360 000 *diassaria* (18 coins) et 120 000 *tetrassaria* (6 coins).

Sachant qu'un denier équivaut à 16 *assaria*, à 8 *diassaria* et à 4 *tetrassaria*, on obtient le chiffre de 81 250 deniers produits sur toute la période par l'atelier de Nicopolis.

Afin de mieux cerner ce que représente cette somme de 81 250 deniers, il est possible d'établir une comparaison. En reprenant les calculs réalisés par M. Amandry, B. Rémy et moi-même[42] et sachant que la solde annuelle d'un légionnaire atteint 600 deniers en 197 (même si dans le cas de Nicopolis on se situe bien avant cette date, cela permet de donner un ordre d'idées), on constate que la masse monétaire produite à Nicopolis sur un siècle aurait permis de payer la solde annuelle d'environ 135 légionnaires. Ce résultat est évidemment extrêmement faible, en comparaison, par exemple, de celui des ateliers de la région voisine du Pont (Amaseia, Comana, Sebastopolis ou encore Zéla).

[40] Callataÿ *et al.* 1993, p. 11.
[41] Callataÿ 2000c, p. 101.
[42] Amandry & Rémy 1998, p. 48 ; Amandry & Rémy 1999, p. 58 ; Dalaison *et al.* s. p., p. 78.

3. Organisation de l'atelier

L'organisation de l'atelier est perceptible à travers deux aspects principaux : le *stemma* des liaisons de coins de droit et de revers et l'étude des axes des monnaies.

Cependant, il n'a pas été jugé utile de dresser le *stemma* des liaisons de coins, dans la mesure où il ne donne pas de renseignements particuliers. En effet, chaque coin de droit est spécifique à un type de revers et à une année d'émission et aucun type de revers de Marc Aurèle n'est remployé pour Lucius Vérus. En outre, du fait de la dispersion des frappes dans le temps et du faible volume des émissions, on peut supposer qu'il n'y avait qu'une seule enclume en activité dans l'atelier de Nicopolis.

En ce qui concerne les axes et étant donné qu'un classement strict des axes en 6 h et 12 h ne donnait pas de résultat probant, il a semblé intéressant de procéder à des regroupements plus larges « autour » de 6 h et « autour » de 12 h.

	6 h (5 h-7 h)	12 h (11 h-1 h)	Autres	?	Total
Aristobule (catalogue n° 1-8)	-	8	-	2	10
Trajan (catalogue n° 9-31)	4	14	1	8	27
Marc Aurèle et Lucius Vérus (catalogue n° 32-42)	-	11	-	-	11

La majorité des pièces appartient au groupe « autour » de 12 h (68,75 %), avec un pourcentage non négligeable (20,83 %) d'axes non connus. On peut alors en déduire quelques notions sur l'organisation de la frappe. L'orientation des coins ne paraît pas laissée au hasard. Il existait sans doute une « réglementation » qui fixait plus ou moins un axe dominant. Il devait y avoir une marque de repérage sur la face extérieure des coins qui permettait d'orienter à peu près la pièce. La frappe obéissait donc à des principes généraux, mais comme elle était réalisée manuellement, ceci provoquait les petites variations « autour » de 6 h et « autour » de 12 h (la seule monnaie avec un axe n'appartenant pas à ces deux groupes est de $1^{1/2}$ h, ce qui fait qu'elle pourrait être rattachée au groupe « autour » de 12 h).

B. Types et légendes monétaires

Les monnaies constituent une source parmi d'autres pour connaître la vie d'une cité. À Nicopolis, la variété restreinte des types monétaires ainsi que le faible volume et la dispersion des émissions, ne nous éclairent que sur quelques aspects, liés pour la majorité à des thématiques militaires.

1. Les monnaies d'Aristobule

Les droits

Toutes les monnaies émises au nom d'Aristobule en 61-62 p.C. et en 70-71 p.C. portent, en plus de la date, la même légende (BA⊏IΛEΩ⊏ API⊏TOBOYΛOY) et le même type représentant le roi, buste diadémé et drapé à gauche.

Sur certaines pièces (n°1a, 5a et 8a) figurent les contremarques ☑ et ▤. Leur sens n'est pas aisément compréhensible. Ce sont sans doute des monogrammes, renvoyant à l'autorité ou à la personne qui les a fait apposer. Leur date et la raison de leur présence sont elles aussi difficilement saisissables. Elles ont peut-être été placées sur les monnaies pour en augmenter, diminuer ou confirmer la valeur ; elles peuvent aussi permettre d'étendre l'aire de validité géographique et de circulation des pièces ; elles seraient aussi le moyen de prolonger dans le temps la vie d'un coin ; ou encore, elles se substitueraient de façon économique à la création de nouvelles monnaies. Ces contremarques auraient ainsi un rôle surtout en ce qui concerne la valeur de la monnaie et/ou l'espace dans lequel elle évolue.

Les revers

Sur certains revers (R 1 et R 5-8), il n'y a pas de représentation figurée. Ils exposent simplement la titulature de l'empereur romain régnant placée dans une couronne de laurier. Cette mention montre bien que le roi d'Arménie Mineure tenait son pouvoir du bon vouloir du pouvoir romain et que son royaume était un état-client de Rome. Les deux empereurs sont Néron (NEPΩNI KΛAYΔIΩ KAI⊏API ⊏EBA⊏TΩ ΓEPMANIKΩ) et Titus alors associé à son père Vespasien (TITΩ OYE⊏ΠIA⊏IANΩ AYTOKPATOPI ⊏EBA⊏TΩ).

Le titre d'*Imperator* correspond au grec *Αὐτοκράτωρ*. Le titre de *Caesar* est traduit en grec par *Καῖσαρ*. Enfin le titre d'*Augustus* correspond toujours à celui de *Σέβαστος*.

La titulature de Néron sur les pièces de Nicopolis correspond exactement à la titulature romaine officielle.

Quant à celle de Titus, elle en diffère quelque peu puisque, sur les monnaies, il porte, à la place du titre de *Caesar*, celui d'*Augustus*. Or Titus ne devient Auguste qu'à la mort de Vespasien en 79. Cette particularité peut s'expliquer par une erreur du graveur, une confusion dans les titres ou alors par le fait que pour les habitants de la cité (et pour les autorités émettrices), Titus était considéré comme un *Augustus* à part entière, dans la mesure où il était déjà le successeur désigné de son père. De plus, cela pouvait aussi être une forme de flatterie envers le futur empereur.

Le fait qu'Aristobule ait frappé des monnaies sous Néron et Titus a peut-être pour occasion la commémoration de l'action de ces deux empereurs en Orient. Dans le cas de Néron, les frappes pourraient ainsi se

rapporter au don, en 60, d'un bout de l'Arménie Majeure de Tigrane à Aristobule et également aux campagnes de Corbulon en Arménie Majeure, avec pour but, à partir de 62, de conquérir le royaume passé aux mains de Tiridate. Dans le cas de Titus, l'émission renverrait aux événements de la guerre en Judée, qui touche forcément Aristobule, en tant que membre de la dynastie hérodienne.

Sur les revers R 2 à R 4, la femme d'Aristobule, la reine Salomé (ΒΑϹΙΛΙϹϹΗϹ ϹΑΛΟΜΗϹ) est représentée en buste diadémé et drapé à gauche. Pour Aristobule, associer le portrait de sa femme sur le revers des pièces renvoie à la copie des usages romains de faire figurer l'impératrice sur les monnaies[43]. De surcroît, normalement, la représentation du portrait des souverains était contraire à la loi juive, mais il semblerait que très régulièrement les Hérodiens aient négligé ce point. Ce phénomène montre l'influence de Rome dans ces royaumes-clients, l'attrait de la culture romaine sur leurs souverains – qui étaient par ailleurs très souvent envoyés à Rome pour y recevoir leur éducation.

2. Les monnaies provinciales romaines

Les droits

Les légendes et les types de droit employés à Nicopolis sont inspirés en grande majorité de la titulature officielle et du modèle romain, même s'il existe quelques particularités.

Le coin de droit D 6 de Trajan ne porte pas de légende mais seulement le portrait impérial. Tous les autres coins de cet empereur mentionnent sa titulature (ΑΥΤ ΚΑΙϹ ΝЄΡ ΤΡΑΙΑΝΟϹ ϹЄΒ ΓΕΡΜ ΔΑΚ ou ΑΥΤ ΚΑΙ ΝЄΡ ΤΡΑΙΑΝΟϹ ϹЄ ΓΕΡ ΔΑΚ) accompagnée de son année de règne[44]. Le portrait représente toujours l'empereur en buste lauré à droite, sauf pour le coin D 20 où le buste est lauré, drapé et cuirassé.

Les monnaies de Marc Aurèle (ΑΥΤΟΚΡ ΑΝΤΩΝЄΙΝΟϹ ϹЄΒ) et de son corégent Lucius Vérus (ΑΥΤΟΚΡΑ ΟΥΗΡΟϹ ϹЄΒ et ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΟΥΗΡΟϹ ϹЄΒ) montrent les deux empereurs, le buste barbu, lauré, drapé et cuirassé à droite.

---

[43] Sullivan 1977, pp. 320-321; Reifenberg 1935, pp. 175-176 ; Reifenberg 1953, pp. 11-12 ; Reifenberg 1969, pp. 24-25. Ce dernier auteur s'attache en outre à étudier les traits d'Aristobule et de Salomé, caractéristiques selon lui des Hérodiens, et voit dans le portrait de Salomé celui d'une femme âgée (de 40 ans), ce qui n'est pas évident.

[44] Pour la signification de la date sur le droit, se reporter à W. Leschhorn (1993, pp. 144-149, 475) qui a déterminé de façon probante l'ère de la cité, à partir des dates figurant sur le revers et le droit (l'an 1 de celle-ci irait de la prise de fonction de l'empereur à la fin de l'année locale, généralement située en automne).

La titulature des monnaies de Trajan est conforme à la titulature officielle, de même que celles de Marc Aurèle et Lucius Vérus, bien que très raccourcies.

Sur une monnaie de Trajan (n° 14a) figure la contremarque LXV. Elle renvoie à la légion *XV Apollinaris* qui l'a apposée sur la pièce[45]. Cette légion, installée à Satala en Arménie Mineure, a remplacé, à la fin du règne de Trajan ou au début de celui d'Hadrien, la *XVI Flauia Firma* partie à Samosate. Les contremarques légionnaires sont assez courantes et on ne peut savoir à quelle date exacte elle a été frappée sur la pièce. Cette contremarque, comme celles figurant sur les monnaies d'Aristobule, a sans doute pour fonction d'assurer la validité de la pièce dans le temps et dans l'espace. Cependant il semble difficile de déterminer de façon définitive et assurée le rôle que remplissaient les contremarques. Elles sont encore assez largement énigmatiques et les explications demeurent souvent au rang des hypothèses.

Les revers

Les légendes au génitif mentionnent simplement le nom de la ville sous Trajan (NЄIKOΠOΛЄΩC avec des formes variées pour le Ω) ou celui de ses habitants sous Marc Aurèle et Lucius Vérus (NЄIKOΠOΛITΩN), accompagnés de la date.

Certaines monnaies de Trajan (n° 25-31) frappées en 113-114 p.C. ne portent pas le nom de la ville, mais ont été émises au nom du *koinon* (KOINON APMЄNIAC) dont Nicopolis était la capitale. La date correspond à celle de l'ère de la cité. On peut donc en déduire que le *koinon* a la même ère que la cité et qu'il a été créé lors de l'annexion de Nicopolis et de l'Arménie Mineure à l'empire en 71-72 p.C.

Les types monétaires sont au nombre de quatre, si on met de côté le coin de revers R 9 de Trajan (inscription mentionnant le nom de la ville et la date dans une couronne).

Le type le plus fréquent, puisqu'il apparaît sous Trajan, Marc Aurèle et Lucius Vérus, est celui de Zeus Nicéphore torse nu, assis sur un trône (avec ou sans dossier) à gauche et tenant généralement un sceptre de la main gauche (R 10-11 et R 32-42). Cette figure est assez traditionnelle[46] du monnayage romain et renvoie à l'autorité, à la direction sur le monde, à la puissance de l'État et à la victoire impériale. Il s'agit ici d'insister sur l'aspect positif des guerres menées par les empereurs et cette représentation est sans doute à mettre en relation avec les guerres parthiques de Trajan et

[45] Reinach 1914, p. 136 ; Jones [1973] 1971, p. 428 ; Mitford 1974, pp. 168-169 ; Howgego 1985, p. 257 ; Rémy 1986a, p. 75.
[46] Tiverios *et al.* 1997, pp. 310-374 ; Vollkommer 1997, pp. 375-384.

Marc Aurèle. Pour ce dernier, les émissions datent de la première année de son règne avec son corégent, alors que la guerre parthique, conduite par Lucius Vérus, pour reprendre entre autres le contrôle de l'Arménie Majeure en est tout juste à ses débuts. Le type monétaire traduit alors plus un espoir de victoire qu'une victoire effective.

Le deuxième type, à relier au précédent, mais qui n'apparaît que sur le monnayage de Trajan, est celui de Niké drapée, debout à droite, tenant une couronne dans sa main droite levée et portant une palme sur l'épaule gauche (R 12-22). La représentation de Niké sur les monnaies de Nicopolis est elle aussi assez courante et trouve son origine dans le monnayage impérial[47]. La figure de la divinité est stéréotypée : elle est représentée ailée et ses attributs – la palme et la couronne – évoquent le triomphe de l'empereur. Comme pour Zeus Nicéphore, ce type fait référence à la campagne orientale de Trajan. La victoire joue un rôle de premier plan au sein de la propagande impériale : elle met en avant la prospérité et la sécurité octroyées à l'empire par ses dirigeants.

Le troisième type, émis sous Trajan au nom du *koinon* d'Arménie Mineure, renvoie encore à la même thématique. On y voit l'Arménie Majeure (identifiée par son costume oriental et sa tiare caractéristique) assise à gauche sur des boucliers, la tête inclinée sur son bras droit ; devant elle, se trouve un trophée composé d'un casque, d'une cuirasse et de boucliers ; au pied du trophée sont posés un bouclier et peut-être des lances[48]. Ce type monétaire, illustre l'assujettissement de l'Arménie Majeure par Trajan : la campagne a déjà démarré au début de 114 et l'annexion a eu lieu au plus tard à l'automne de la même année. Le monnayage de Nicopolis daté de 113-114 p.C. fait donc référence à cet épisode (d'autant plus que l'année locale démarrait vraisemblablement en automne). La représentation de l'Arménie captive est courante dans le monnayage de cette période et elle est d'autant plus présente sur les pièces d'Arménie Mineure que ce district veut montrer son attachement à l'Empire et sa différence avec le royaume voisin, qui n'aurait de commun avec lui que le nom.

Le dernier type monétaire de Nicopolis est à caractère plus religieux, puisqu'il montre un serpent enroulé et dressé, la tête à droite, sur une base (R 23-24 sous Trajan). Cet animal renvoie au culte d'Asclépios[49], dieu protecteur et guérisseur. Sa représentation est relativement fréquente sur les monnaies dans l'empire et traduit le fait que le dieu était honoré et invoqué de façon régulière. Il est difficile, dans le cas de Nicopolis et en l'absence de sources archéologiques et épigraphiques, de savoir si Asclépios faisait

[47] Moustaka *et al.* 1992, pp. 850-904 ; Linant de Bellefonds *et al.* 1997, pp. 879-882.
[48] Pick 1914, pp. 283-289 ; Balty 1984, pp. 610-613 ; Leschhorn 1993, pp. 144-149.
[49] Küster 1913 (à partir de la p. 56, l'auteur envisage les significations et les rôles du serpent dans la religion) ; Gossen-Steier 1921, col. 494-557 ; Neumann 1975, col. 12-17 ; Holtzmann 1984, pp. 863-897.

l'objet d'une dévotion particulière dans la cité. Comme le serpent, double symbolique du dieu, est représenté sur une base – sans doute un autel –, on peut émettre l'hypothèse qu'il y avait un lieu de culte à Asclépios à Nicopolis.

L'atelier de Nicopolis présente ainsi des types monétaires assez peu variés du fait de la faible production de l'atelier, qui s'étale certes sur cent ans, mais est concentrée sur quelques années à l'intérieur du règne de chaque roi ou empereur. On peut noter la présence de quelques types monétaires à caractère local et/ou religieux, comme Salomé sur le revers de certaines monnaies d'Aristobule ou encore le serpent d'Asclépios sur des pièces de Trajan. La majorité des types semble en fait concerner la politique des empereurs romains, que ce soit lorsque l'Arménie Mineure est encore un royaume « indépendant » ou lorsqu'elle fait partie de l'empire romain. Ces types ont été émis à des périodes où l'activité orientale des empereurs était importante, aussi bien en direction de l'Arménie Majeure qu'en Judée.

Si l'on tente de donner un aperçu de la circulation monétaire des monnaies de Nicopolis, on s'aperçoit que l'exercice est quelque peu difficile et hasardeux, étant donné que l'on ne connaît que rarement le lieu de découverte des pièces. Lorsque les détails d'acquisition sont connus – ce qui est le cas pour quatre exemplaires –, ils laissent supposer une circulation monétaire avant tout locale[50]. La monnaie n° 1b d'Aristobule a été achetée par Fr. Cumont sur le site même de Nicopolis à Yeşilyayla, la n° 37a de Marc Aurèle a été acquise à Erbaa (à l'est d'Amasya) et on peut supposer que les monnaies de Lucius Vérus conservées au musée d'Amasya (n° 39a et 42a) ont été découvertes dans la région.

Si l'on ajoute cette très faible circulation des pièces au fait que les types monétaires sont principalement des types impériaux, d'actualité, motivés par les circonstances – à savoir les campagnes des dirigeants romains –, on peut alors s'interroger sur la fonction des monnaies de Nicopolis : les pièces avaient-elles une fonction économique ou un but commémoratif ? Il est sans doute difficile de choisir précisément l'une ou l'autre proposition, les deux motivations étant sans doute présentes. Quoi qu'il en soit, si ces émissions avaient une fonction économique, elles devaient surtout servir aux échanges locaux et pourvoir aux besoins de la population en petit numéraire. Ceci dit, la faible quantité de la masse monétaire produite par l'atelier sur un siècle incite à penser que ces monnaies avaient peut-être plutôt un rôle commémoratif : si l'aspect économique existait, il n'était pas le moteur essentiel des frappes et était vraisemblablement relégué au second plan.

[50] De plus, on n'a retrouvé aucune monnaie de Nicopolis dans les grands trésors monétaires comme ceux de Doura Europos, où les pièces du Pont sont pourtant bien représentées.

1a

1b

2a

3a

3b

4a

5a

6a

7a

8a

9a

10a

11a

12b

13a

14a

15a

16a

17a

18a

19a

20a

21a

22a

23c

24a

25a

26a

27a

28a

29a

30a

31a

32a

33a

34a

35a

36a

37a

38a

39a

40a

41a

42a

Bibliographie

Abréviations et sigles

A.N.R.W. **:** *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt.*
B.C.H. **:** *Bulletin de Correspondance Hellénique*.
C.A.H. **:** *The Cambridge Ancient History*.
C.A.H. 2 **:** *The Cambridge Ancient History*, 2nde éd.
C.I.G. **:** *Corpus Inscriptionum Graecarum*.
C.I.L. **:** *Corpus Inscriptionum Latinarum*.
D.K.P. **:** *Der Kleine Pauly*.
D.N.P. **:** *Der Neue Pauly*.
I.G.L.A.M. **:** *Inscriptions Grecques et Latines recueillies en Asie Mineure*, éd. Ph. Le Bas et W. H. Waddington, 2 vol., Paris, 1870.
I.G.R. **:** *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*.
I.L.S. **:** *Inscriptiones Latinae Selectae*.
ISEGRIM : Informations System zur Erfassung GRIechischer Münzen = http://hist3-10.phil-fak.uni-duesseldorf.de/isegrim/
L.I.M.C. **:** *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*.
Macdonald : Macdonald, G. (1905), *Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection. University of Glasgow. Vol.* III. *Further Asia, Northern Africa, Western Europe*, Glasgow.
Missere **:** Missere, G. et F. Missere Fontana (1999), *La collezione Missere di monete romane provinciali*, Modène.
O.G.I.S. **:** *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, éd. W. Dittenberger, 2 vol., Leipzig, 1903-1905.
P.I.R. **:** *Prosopographia Imperii Romani saec. I. II. III.*
R.A. **:** *Revue Archéologique*.
R.E. **:** *Real-Encyclopädie*.
Recueil **:** Waddington, W. H., E. Babelon et Th. Reinach [1904] 1925, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure.* I, 1. *Pont et Paphlagonie*, Paris (1ère éd. 1904).
R.P.C. **1, 2 et suppl. 2 :** Burnett, A., M. Amandry et R. P. Ripollès [1992] 1998, *Roman Provincial Coinage*, vol. 1, part. 1 et 2, Londres-Paris (1ère éd. 1992) ; (1999), *Roman Provincial Coinage*, vol. 2, part. 1 et 2, Londres-Paris ; (2006), *Roman Provincial Coinage*, supplément 2, www.uv.es/~ripolles/rpc_s2.
R.P.C. **4 :** *Roman Provincial Coinage*, vol. 4 = http://rpc.ashmus.ox.ac.uk (ce site a été consulté, mais il ne peut être mis en référence, dans la mesure où il est en cours d'élaboration, en vue d'aboutir ultérieurement à un volume papier. Les numéros fournis ne sont d'ailleurs que temporaires).
S.N.G. **:** *Sylloge Nummorum Graecorum*.

***S.P.* II :** Cumont, Fr. et E. Cumont (1906), *Studia Pontica* II. *Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la petite Arménie*, Bruxelles.

Sources numismatiques

Collections publiques

Amasya : Amasya Müzesi.
Berlin : Staatliche Museen zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Münzkabinett.
Boston : Museum of Fine Arts.
Cambridge : The Fitzwilliam Museum.
Glasgow : Hunterian Museum, University of Glasgow.
Gotha : Gothaer Kultur- und Fremdenverkehrsbetrieb, Schlossmuseum.
Haifa : R. Hecht Museum, Haifa University.
Helsinki S. : Skopbank.
Istanbul : Istanbul Arkeoloji Müzeleri.
Jérusalem : Israel Museum.
Londres : The British Museum.
Munich : Staatliche Münzsammlung.
New York : The American Numismatic Society.
Paris : Cabinet des Médailles, Bibliothèque Nationale de France.
Varsovie : Muzeum Narodowe w Warszawie.
Winterthur : Stadt Winterthur, Departement Kulturelles und Dienste, Münzkabinett.

Experts – Ventes aux enchères

***Egger* :** *Die öffentliche Versteigerung unter Leitung der Herren Brüder Egger, Münzen- und Antiquitätenhändler*, Vienne.
Gorny & Mosch : Gorny & Mosch, *Giessener Münzhandlung*, Munich.
G. Hirsch : G. Hirsch, *Münzen und Medaillen*, Munich.
***Lanz* :** *Numismatik Lanz*, Munich.
Malloy : Malloy, *Auction Sales*, New York.
***M.M. Deutschland* :** *Münzen und Medaillen Deutschland*, Stuttgart.
***H. M. F. Schulman* :** *The Hans M. F. Schulman Gallery*, New York.
Schulten : Schulten and Co., Francfort-Cologne.
Waddell : Waddell, *Auction*, Washington.

Articles et ouvrages de référence

Adcock, F. E. (1937) : "Lesser Armenia and Galatia after Pompey's Settlement of the East", *Journal of Roman Studies*, 27, p. 12-17.

Amandry, M. et B. Rémy (1998) : *Pontica* II. *Les monnaies de l'atelier de Sebastopolis du Pont*, Istanbul-Paris.
Amandry, M. et B. Rémy (1999) : *Comana du Pont sous l'Empire romain. Étude historique et corpus monétaire*, Milan.
Babelon, E. (1883) : "Numismatique grecque. Monnaies royales inédites", *Revue Numismatique*, 3e série, 1, p. 133-148.
Babelon, E. (1898a) : *Inventaire sommaire de la collection Waddington acquise par l'État en 1897 pour le Cabinet des Médailles*, Paris.
Babelon, E. (1898b) : "La collection Waddington au Cabinet des Médailles. Inventaire sommaire (suite)", *Revue Numismatique*, 4e série, 2, p. 549-639.
Balty, J.-Ch. (1984) : "Armenia", *L.I.M.C.*, II, 1, p. 610-613.
Belley, Abbé (1764) : "Dissertation sur l'ère de Nicopolis en Palestine. Onzième supplément à l'ouvrage du Cardinal Noris sur les époques des Syro-Macédoniens", *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, depuis l'année MDCCLVIII, jusques et compris l'année MDCCLX*, 30, p. 294-306.
Bingen, J., G. Cambier et G. Nachtergael, éd. (1975) : *Le monde grec. Pensée, littérature, histoire, documents. Hommages à Claire Préaux*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres 52, Bruxelles.
Bloesch, H. (1997) : *Griechische Münzen in Winterthur 2*, Winterthur.
Boré, E. (1840) : *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, 2 vol., Paris.
Bosch, Cl. (1933) : "Kaiserdaten auf Kleinasiatischen Münzen", *Numismatik. Internationale Monatsschrift*, 2, p. 33-46.
Bosio, L. (1983) : *La Tabula Peutingeriana, una descrizione pittorica del mondo antico*, Rimini.
Bosworth, A. B. (1976) : "Vespasian's Reorganization of the North-East Frontier", *Antichthon*, 10, p. 63-78.
Bowie, E. et W. Ameling (1998) : "Herodes 2 et 4", *D.N.P.*, 5, col. 460.
Bringmann, Kl. (1996) : "Aristobulos 6", *D.N.P.*, 1, col. 1105-1106.
Broughton, Th. R. Sh. (1938) : *Roman Asia. An Economic Survey of Ancient Rome*, Baltimore.
Buckler, W. H. et W. M. Calder, éd. (1923) : *Anatolian Studies Presented to Sir William Mitchell Ramsay*, Manchester.
Burgon (1848) : *Catalogue of the Entire Pembroke Collection of Coins and Medals*, S. Leigh Sotheby and Co., 31 juillet, Londres.
Callataÿ, Fr. de (2000) : "Les taux de survie des émissions monétaires antiques, médiévales et modernes. Essai de mise en perspective et conséquences quant à la productivité des coins dans l'Antiquité", *Revue Numismatique*, 155, p. 87-109.
Callataÿ, Fr. de, G. Depeyrot et L. Villaronga (1993) : *L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste*, Bruxelles.

Carter, G. F. (1983) : "A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from Die Link Statistics", *The American Numismatic Society Museum Notes*, 28, p. 195-206.
Chaumont, M.-L. (1976) : "L'Arménie entre Rome et l'Iran. I. De l'avènement d'Auguste à l'avènement de Dioclétien", *A.N.R.W.*, II, 9-1, p. 71-194.
Cumont, Fr. (1900a) : "Monnaie d'Aristobule", *Revue Numismatique*, 4e série, 4, p. 484-485.
Cumont, Fr. (1900b) : *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique sur une mission archéologique en Asie Mineure*, Bruxelles.
Cumont, Fr. (1905) : "Le gouvernement de Cappadoce sous les Flaviens", *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, p. 197-224.
Cumont, Fr. (1923) : "L'annexion du Pont Polémoniaque et de la Petite Arménie", in : Buckler & Calder 1923, p. 109-119.
Cumont, Fr. (1936) : "Cappadocia, Lesser Armenia, Commagene", *C.A.H.*, 11, p. 606-613.
Dabrowa, E. (1981) : "Les rapports entre Rome et les Parthes sous Vespasien", *Syria*, 58, p. 187-204.
Dalaison, J. (s. p.) : *L'atelier d'Amaseia du Pont. Recherches historiques et numismatiques* (sous presse).
Dalaison, J., B. Rémy et M. Amandry (s. p.) : *Zéla sous l'Empire romain. Étude historique et corpus monétaire* (sous presse).
Deininger, J. (1965) : *Die Provinziallandtage der römischen Kaiserzeit von Augustus bis zum Ende des dritten Jahrhunderts n. Chr.*, Vestigia, Beiträge zur alten Geschichte, Band 6, Munich.
Desjardins, E. (1869-1874) : *La table de Peutinger d'après l'original conservé à Ravenne*, Paris.
Fortia d'Urban, Marquis de (1845) : *Recueil des itinéraires anciens comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix des périples grecs*, Paris.
French, D. (1988) : *Roman Roads and Milestones of Asia Minor. Fasc. 2 : An Interim Catalogue of Milestones. Part 1, Part 2*, British Institute of Archaeology at Ankara, Monograph n° 9, B.A.R. International Series 392 (i), 392 (ii), Oxford.
Golikov, A. G. (1930) : "The Armenian Copper Coin of King Aristobulus and his Wife Salome", *Sovetskiî Kollektsioner*, 4-5, p. 116-117 (en russe).
Golikov, A. G. (1931) : "Deux monnaies grecques. I. Monnaie d'argent inédite de Panticapée. II. Monnaie arménienne de cuivre du roi Aristobule et de sa femme Salomé", *Revue Numismatique*, 34, p. 5-10.
Goodman, M. (1996) : "Judaea", *C.A.H. 2*, 10, p. 737-781.
Gossen-Steier (1921) : "Schlange", *R.E.*, IIA, 1, col. 494-557.

Grégoire, H. (1909) : "Rapport sur un voyage d'exploration dans le Pont et en Cappadoce", *B.C.H.*, 33, p. 3-169.
Groag, E. (1937) : "Petronius 50", *R.E.*, 19, 1, col. 1220.
Halfmann, H. (1986) : *Itinera principum. Geschichte und Typologie der Kaiserreisen im Römischen Reich*, Stuttgart.
Hamburger, L. (1899) : "Die beiden palästinensischen Münzstätten Nikopolis-Emmaus", *Frankfurter Münzblätter*, 1, p. 69-82.
Head, B. V. [1912] 1967 : *Historia Numorum. A Manual of Greek Numismatics. New and Enlarged Edition*, Chicago (1ère éd. 1912).
Hennin, M. (1830) : *Manuel de numismatique, contenant les éléments de cette science et les nomenclatures, avec l'indication des divers degrés de rareté des monnaies et médailles antiques, et des tableaux de leurs valeurs actuelles*, 2 vol., Paris.
Hill, G. Fr. (1914) : *Catalogue of the Greek Coins of Palestine (Galilee, Samaria, and Judaea)*, Londres.
Hogarth, D. G. et J. A. R. Munro (1893) : "Modern and Ancient Roads in Eastern Asia Minor", *Royal Geographical Society, Supplementary Papers*, III, 5, p. 643-739.
Holtzmann, B. (1984) : "Asklepios", *L.I.M.C.*, II, 1, p. 863-897.
Howgego, Chr. (1985) : *Greek Imperial Countermarks. Studies in the Provincial Coinage of the Roman Empire*, Royal Numimatic Society, Special publication n° 17, 2 vol., Londres.
Imhoof-Blumer, Fr. (1885) : *Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenischer und hellenistischer Völker*, Leipzig.
Imhoof-Blumer, Fr. (1901-1902) : *Kleinasiatische Münzen*, 2 vol., Vienne.
Ireland, St. (2000) : *Greek, Roman, and Byzantine Coins in the Museum at Amasya (Ancient Amaseia), Turkey*, Royal Numismatic Society, Special Publication n° 33, British Institute of Archaeology at Ankara, Monograph n° 27, Londres.
Jones, A. H. M. [1937] 1971 : *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford (1ère éd. 1937).
Kahrstedt, U. (1910) : "Frauen auf antiken Münzen", *Klio*, 10, p. 261-314.
Kokkinos, N. (1986) : "Which Salome Did Aristobulus Marry ?", *Palestine Exploration Quarterly*, 118, p. 33-50.
Kokkinos, N. (1998) : *The Herodian Dynasty. Origins, Role in Society and Eclipse*, Journal for the Study of the Pseudepigrapha, Supplement Series 30, Sheffield.
Küster, E. (1913) : *Die Schlange in der griechischen Kunst und Religion*, Gießen.
Leake, W. M. (1856) : *Numismata Hellenica. A Catalogue of Greek Coins*, Londres.
Leake, W. M. (1859) : *A Supplement to Numismata Hellenica. A catalogue of Greek Coins*, Londres.
Leschhorn, W. (1993) : *Antike Ären*, Stuttgart.

Levick, B. M. (1996) : "Greece (Including Crete and Cyprus) and Asia Minor from 43 B.C. to A.D. 69", *C.A.H. 2*, 10, p. 641-675.
Liebmann-Frankfort, Th. (1975) : "Les étapes de l'intégration de la Cappadoce dans l'Empire romain", in : Bingen *et al.* 1975, p. 416-425.
Linant de Bellefonds, P. *et al.* (1997) : "Nike in peripheria orientali", *L.I.M.C.*, VIII, 1, p. 879-882.
Macler, F. (1907) : "Notes d'histoire sur Salomé la danseuse", *Mercure Musical*, 15 juin, p. 615-625.
Magie, D. (1950) : *Roman Rule in Asia Minor to the End of the Third Century after Christ*, Princeton.
Marek, Chr. (1993) : *Stadt, Ära und Territorium in Pontus-Bithymia und Nord-Galatia*, Istanbuler Forschungen, Band 39, Tübingen.
Marek, Chr. (2003) : *Pontus et Bithynia. Die römischen Provinzen im norden Kleinasiens*, Mainz.
Meshorer, Y. (1982) : *Ancient Jewish Coinage*, 2 vol., New York.
Meshorer, Y. (1990-1991) : "Ancient Jewish Coinage. Addendum I", *Israel Numismatic Journal*, 11, p. 104-134.
Meshorer, Y. (2001) : *A Treasury of Jewish Coins from the Persian Period to Bar Kokhba*, Jérusalem.
Miller, K. (1962) : *Die Peutingersche Tafel*, Stuttgart.
Mionnet, Th. E. (1806-1837) : *Description de médailles antiques grecques et romaines*, 16 vol., Paris.
Mitchell, St. (1993) : *Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor*, 2 vol., Oxford.
Mitford, T. B. (1971) : "Studia Pontica III Fascicule 2 – Sixty Years of Progress", *Acta on the Fifth Congress of Greek and Latin Epigraphy Cambridge 1967*, Oxford, p. 377-380.
Mitford, T. B. (1974) : "Some Inscriptions from the Cappadocian *Limes*", *Journal of Roman Studies*, 64, p. 160-175.
Mitford, T. B. (1980) : "Cappadocia and Armenia Minor : Historical Setting of the *Limes*", *A.N.R.W.*, II, 7-2, p. 1169-1228.
Moustaka, A. *et al.* (1992) : "Nike", *L.I.M.C.*, VI, 1, p. 850-904.
Neumann, A. (1975) : "Schlange", *D.K.P.*, 5, col. 12-17.
Olshausen, E. et J. Biller (1984) : *Untersuchungen zur historischen Geographie von Pontos unter den Mithradatiden. Historisch-geographische Aspekte des Pontischen und Armenischen Reiches, Teil 1*, Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Reihe B, Nr. 29/1, Wiesbaden.
Pani, M. (1972) : *Roma e i Re d'Oriente da Augusto a Tiberio (Cappadocia, Armenia, Media Atropatene)*, Bari.
Pembroke, Th. (1746) : *Numismata antiqua in tres partes divisa collegit Thomas Pembrochiae et Martis Gomericii comes*, 3 vol., Londres.
Pick, B. (1914) : "Une monnaie du κοινὸν ᾽Αρμενίας", *Revue des Études Anciennes*, 16, p. 283-289.

Reifenberg, A. (1935) : "Portrait Coins of the Herodian Kings", *Spink & Son's Numismatic Circular*, 43, 5, mai, col. 169-176.
Reifenberg, A. (1950) : *Ancient Hebrew Arts*, New York.
Reifenberg, A. (1953) : *Israel's History in Coins from the Maccabees to the Roman Conquest*, Londres.
Reifenberg, A. (1969) : *Ancient Jewish Coins*, Jérusalem.
Reinach, Th. (1914) : "Le mari de Salomé et les monnaies de Nicopolis d'Arménie", *Revue des Études Anciennes*, 16, p. 133-157.
Rémy, B. (1986) : *L'évolution administrative de l'Anatolie aux trois premiers siècles de notre ère*, Lyon.
Sartre, M. (1991) : *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.C.-235 après J.C.)*, Paris.
Sartre, M. (1995) : *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien. IV^e^ s. av. J.-C./III^e^ s. ap. J.-C*, Paris.
Sartre, M. (1997) : *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères. 31 av. J.-C.-235 apr. J.-C.*, Paris.
Sartre, M. (2001) : *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV^e^ siècle av. J.-C.-III^e^ siècle ap. J.-C.*, Paris.
Sartre, M. (2003) : *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase*, Paris.
Saulcy, F. de (1874) : *Numismatique de la Terre Sainte*, Paris.
Saulcy, F. de (1882) : "Monnaie d'Aristobule roi de la Chalcidique", *Mélanges de Numismatique*, tome 3, Paris, p. 339-349.
Sear, D. R. [1982] 2006 : *Greek Imperial Coins and their Values. The Local Coinages of the Roman Empire*, Londres (1ère éd. 1982).
***S.N.G. Cambridge* :** *Sylloge Nummorum Graecorum. Vol. IV. Fitzwilliam Museum. Leake and General Collections. Part VI. Asia Minor. Phrygia*, Londres, 1965.
***S.N.G. Finland* :** *Sylloge Nummorum Graecorum Finland. The Erkki Keckman Collection in the Skopbank, Helsinki. Part II : Asia Minor except Caria*, Helsinki, 1999.
S.N.G. Hunterian Museum : *Sylloge Nummorum Graecorum. Volume XII. The Hunterian Museum. University of Glasgow. Part I : Roman Provincial Coins. Spain – Kingdoms of Asia Minor*, Oxford, 2004.
***S.N.G. Lewis* :** *Sylloge Nummorum Graecorum. Volume VI. The Lewis Collection in Corpus Christi College Cambridge. Part II. The Greek Imperial Coins*, Oxford, 1992.
***S.N.G. von Aulock* 1957 :** *Sylloge Nummorum Graecorum Deutschland. Sammlung von Aulock. Pontus. Paphlagonien. Bithynien*, Berlin, 1957.
***S.N.G. von Aulock* 1967 :** *Sylloge Nummorum Graecorum Deutschland. Sammlung von Aulock. Galatien. Kappadocien. Kaiserzeitliche Kistophoren posthume Lysimachus und Alexander. Tetradrachmen incerti. 14. Heft*, Berlin, 1967.
Sturm, J. (1936) : "Nikopolis 8", *R.E.*, 17, 1, col. 536-538.

Sullivan, R. D. (1977) : "The Dynasty of Judaea in the First Century", *A.N.R.W.*, II, 8, p. 296-354.
Syme, R. (1936) : "The Eastern Frontier", *C.A.H.*, 11, p. 137-145.
Syme, R. (1967) : *La révolution romaine*, Paris.
Tarn, W. W. (1934) : "Octavian in the East", *C.A.H.*, 10, p. 112-115.
Tiverios, M. *et al.* (1997) : "Zeus", *L.I.M.C.*, VIII, 1, p. 310-374.
Visconti, E. Q. (1811) : *Planches de l'iconographie grecque*, Paris.
Vollkommer, R. (1997) : "Zeus in Anatolien", *L.I.M.C.*, VIII, 1, p. 375-384.
Wandrey, I. (2001) : "Salome 2", *D.N.P.*, 10, col. 1262-1263.
Wilcken, 1895 : "Aristobulos 10", *R.E.*, 2, 1, col. 910.
Wilson, D. R. (1960) : *The Historical Geography of Bithynia, Paphlagonia and Pontus in the Greek and Roman Periods : a New Survey with Particular Reference to Surface Remains Still Visible*, Thesis Submitted to the Board of the Faculty of Litterae Humaniores of Oxford University for the Degree of Bachelor of Letters in Michaelmas Term.

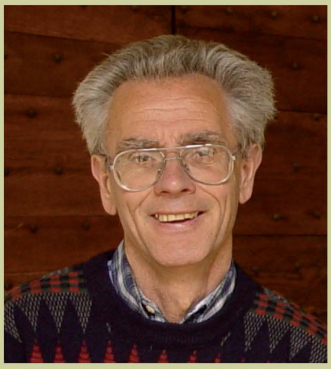

Après une longue carrière comme directeur des études à l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul et comme enseignant-chercheur dans les universités de Saint-Étienne, Chambéry et Grenoble, Bernard Rémy part à la retraite. Ses activités l'ont conduit à s'occuper de domaines aussi variés que les institutions, l'épigraphie ou encore la numismatique, aussi bien dans l'espace anatolien que dans les provinces occidentales. Ce volume d'hommages, au titre volontairement vaste mais cohérent avec ses travaux, est un moyen d'exprimer notre reconnaissance et notre amitié à ce grand savant, en rassemblant de très nombreuses contributions d'universitaires et chercheurs français et étrangers, spécialistes de l'Antiquité. Il reflète la richesse, l'originalité et la pluralité des centres d'intérêt de Bernard Rémy.

Légende de la photo de couverture : E. Desjardins, *La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Ravenne*, Paris, 1869-1874, segment VIII.

ISBN : 2-913905-11-0
ISSN : 1297-3785
Prix de vente : 20 euros

CRHIPA
Centre de recherche en histoire et histoire de l'art, Italie, pays alpins
upmf Grenoble
Sciences sociales & humaines